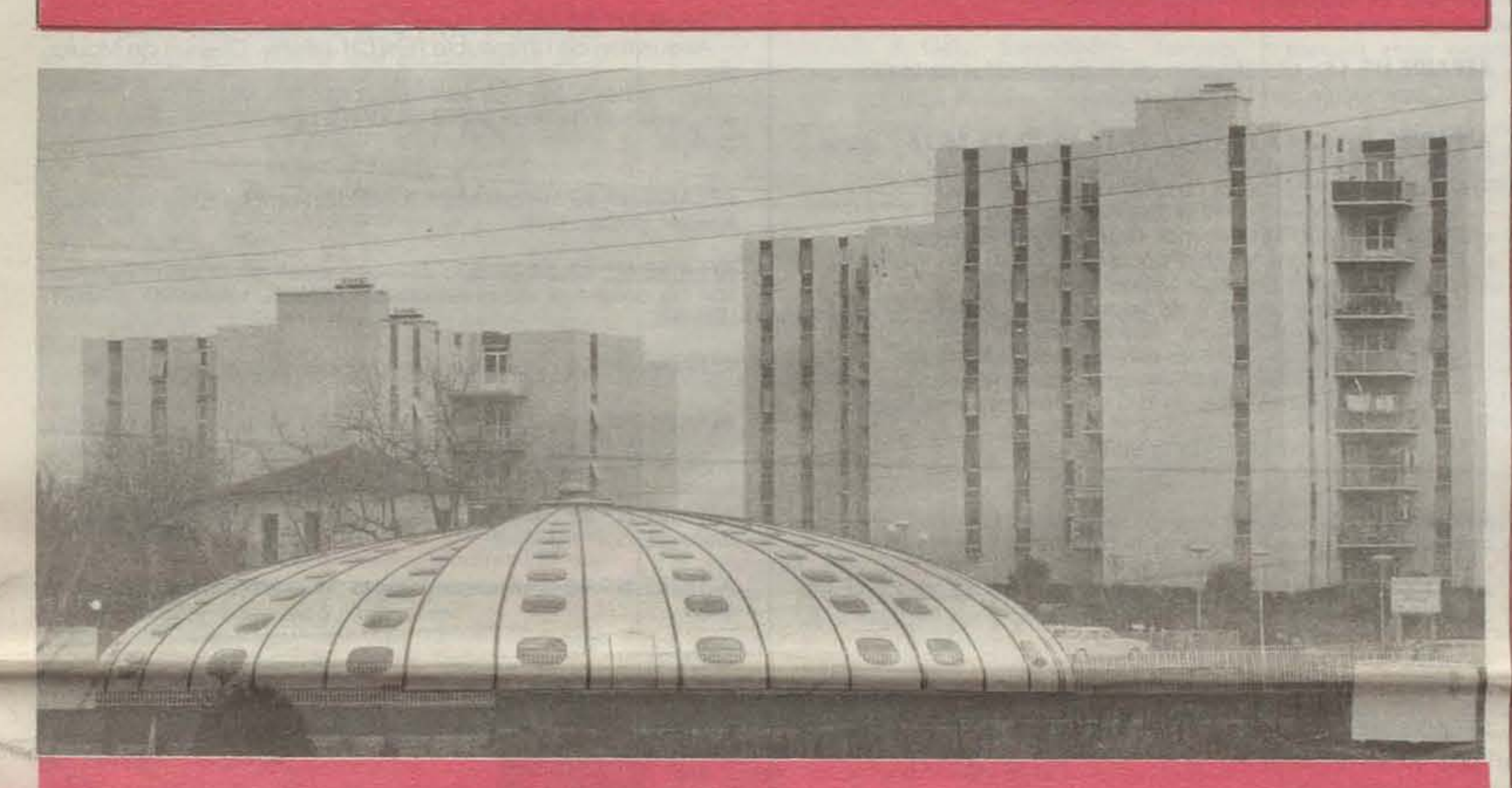
MONTPELLIER votre ville

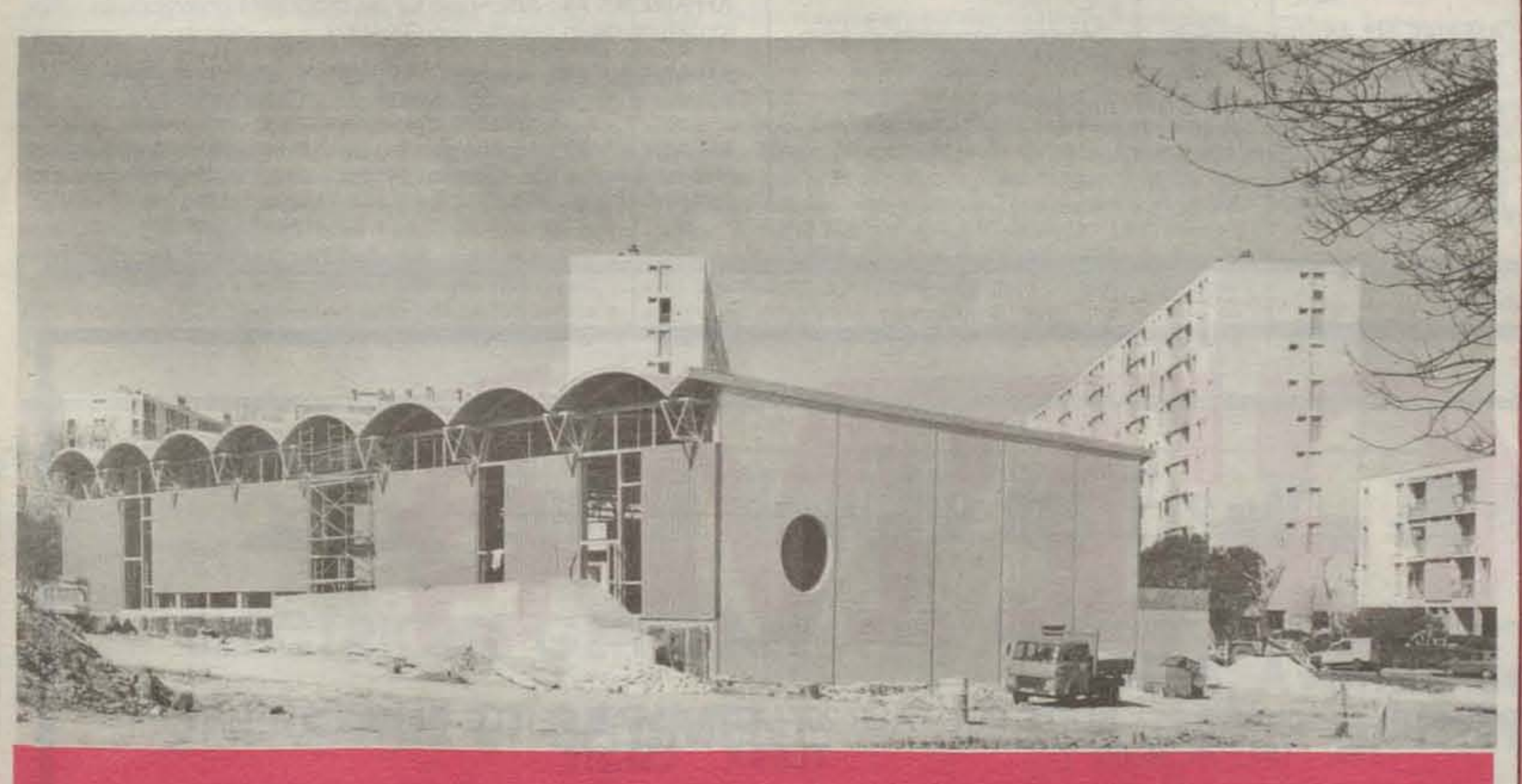
N° 34 AVRIL 81

Journal d'information municipale

DEUX NOUVEAUX EQUIPEMENTS SPORTIFS



La piscine de la Pompignane



Le gymnase des Cévennes

SOMMAIRE

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 FEVRIER

AFFAIRE N° 1 : Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.

AFFAIRE N° 2 : Budgets Primitifs 1981 : Voir pages 4 à 7)

AFFAIRE N° 3 : Demande de subventions du Conseil Général et de l'Etablissement Public Régional pour l'Ecole Régionale des Beaux-Arts.

AFFAIRE N° 4 : Demande d'une subvention de 200 000 F à l'Etablissement Public Régional pour équiper les salles du futur Musée.

AFFAIRE N° 5 : Vacations du personnel de salle et de la location, du Théâtre Municipal.

AFFAIRE N° 6 : Bureau Municipal d'Hygiène - Modification des effectifs.

AFFAIRE N° 7 : Subventions 1981 aux Colonies de vacances.

AFFAIRE N° 8 : Personnel Municipal - Intérim de la Direction du Conservatoire National de Région.

AFFAIRE N° 9 : Bibliothèque Municipale - Création de Postes à l'occasion de l'ouverture d'une Discothèque municipale.

AFFAIRE N° 10 : Régie Municipale des spectacles - Modification des effectifs.

AFFAIRE N° 11 : Modification de la composition de la Commission Communale des taxis (M. Lantier).

AFFAIRES N° 12-13-14-15-16-17-18-19-72-73-74-76 : Voirie - Cession gratuite de terrain pour mise à l'alignement :
— M. et Mme MILLET Jean - 576, avenue de St-Maur
— S.C.I. La Charmeraie - Rue de l'Aiguelongue
— M. GOUREVITCH Michel, Igor - Rue de l'Aiguelongue
— M. VIGLIANTI - Rue Marius Petipa
— M. ARBOS Rodolphe - Rue Métairie de Saysset
— M. CASSIN - Rue Métairie de Saysset
— Etat - Education Nationale - Rue des Quatre Vents
— M. PERROY Michel - Avenue du Val de Montferrand
— S.A.R.L. «Plein Soleil» - Rue de la Recambale
— S.C.I. «Les Garrats» - Rue de la Croix des Rosiers et Avenue de M. Teste
— M. Henri AUSTRUY - Rue de la Vieille Poste
— M. Vincent GINESTE - 681, rue Croix de Figuerolles.

AFFAIRE N° 20 : ZOLAD. Vente à la Société PROTEOR d'une parcelle de 2 000 m²

AFFAIRE N° 21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39 : Réajustement des tarifs municipaux (Budget 81).

AFFAIRE N° 40 : Affaires culturelles - convention d'un an avec les Tréteaux du Midi.

AFFAIRE N° 41 : Théâtre Municipal - création d'un poste de régisseur de spectacles.

AFFAIRE N° 42 : Constructon du Groupe Scolaire Vert-Bois.

AFFAIRE N° 43 : Reconstruction du Groupe Scolaire «Les Aiguerelles»

AFFAIRE N° 44 : Rénovation du Lycée Clémenceau - Exécution de la deuxième tranche des travaux.

AFFAIRE N° 45 : Création d'un bureau municipal du Tourisme et d'une Commission extra-municipale du Tourisme.

AFFAIRE N° 46 : Constitution de Réserves Foncières à long terme - Emprunt de 18 000 000 F auprès de la C.A.E.C.L.

AFFAIRE N° 47-48-49-57 - Contentieux
Circulation - affaire J.P. André LYAUTEY
Droits de Voirie - Affaire DOUMERGUE
Remise en état de la dalle du Triangle
Personnel - affaire CHALME R.

AFFAIRE N° 50 : Convention entre la Ville et la Compagnie Générale des Eaux pour la réalisation et le fonctionnement des installations de la Source du Lez.

AFFAIRE N° 51 : Convention entre la Ville et E.D.F. pour le raccordement MT Poste H 61 PERDIGAVERE.

AFFAIRE N° 52 : Participation de la Ville au Congrès à Rome dans le cadre de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées.

AFFAIRE N° 53 : Représentation de la Ville au Congrès de l'ICOMOS.

AFFAIRE N° 54 : Représentation de la Ville à «la Semaine de Montpellier» organisée par les Municipalités de Montpellier et de Louisville, à Louisville.

AFFAIRE N° 55 : Parc automobile - Réforme et Vente de véhicules.

AFFAIRE N° 56 : Déconcentration en matière de permis de construire.

AFFAIRE N° 58 : Personnel Municipal - Modification du tableau des effectifs des services techniques.

AFFAIRE N° 59-60-61 : Rectification et recalibrage du lez
— Acquisition de l'immeuble FENECH Juliette, Chemin de Moularès
— Indemnités d'éviction versée aux Héritiers MELLET.
— Acquisition de l'immeuble MOLINIER Léonce, Chemin du Pont-Juvénal.

AFFAIRE N° 62 : Régie Municipale des Pompes Funèbres - Modification des effectifs.

AFFAIRE N° 63-64-79-80 : Responsabilité de la Ville - Autorisation de défendre : dans les affaires COHEN, NAVARRO, CALLEY, LEMAIRE.

AFFAIRE N° 65 : Abonnements aux journaux et périodiques.

AFFAIRES N° 66 : Garantie de la ville à la S.A. d'H.L.M. le Nouveau Logis pour un emprunt de 38 235 000 - en vue de la construction de 137 logements Mas de Bagnères.

AFFAIRE N° 67 : Station d'épuration de la Céreirède - Equipement de la 4e tranche.

AFFAIRE N° 68 : Affectation de la Taxe Versement Transports 1981.

AFFAIRE N° 69 : Actualisation des services spéciaux scolaires dans le cadre de la Convention Ville/S.M.T.U.

AFFAIRE N° 70 : Transports en Commun - Nouvelle Convention Extension Ville/S.M.T.U.

AFFAIRE N° 71 : Voirie - Appel d'Offres pour la fourniture de Fontes de Voirie.

AFFAIRE N° 75 : Adoption du Plan d'Alignement partiel de la rue de Las Sorbes.

AFFAIRE N° 77 : Adoption de l'Avenant n° 9 au Contrat SPN concernant la collecte par conteneurs.

AFFAIRE N° 78 : Affichage sur les propriétés communales - Prolongation de la concession GIRAUDY.

AFFAIRE N° 81 : Adoption du marché Jean LEFEBVRE pour les travaux d'assainissement au carrefour C.D.5 et Rocade.

AFFAIRE N° 82 : Aménagement du C.D.21 entre le Pont Juvénal et Castelnau Le Lez - Cession de terrains au Département pour la création d'une piste cyclable.

LE BILLET DU MAIRE

REFLEXIONS SUR LES FINANCES DE LA VILLE

Durant le mois de Février, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité moins deux refus de vote le Budget Primitif de la Ville. Examinons successivement les aspects concernant les recettes puis les dépenses.

LES RECETTES

Les recettes de la Ville proviennent de trois sources :
— la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat
— les recettes des différents services fournis par la Ville (Restaurants Scolaires, Droits de voirie, etc...) et enfin les impôts communaux proprement dits.

Chacun se souvient de la discussion serrée menée fin 1979 - début 1980 auprès de M. le Préfet et du Ministre du Budget pour obtenir une augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement. Cette action, menée conjointement avec toutes les grandes villes de France, a conduit à une augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement. Il est cependant à regretter que la dotation dite « Ville franche » ait été diminuée de moitié, parallèlement, passant de 120 millions de centimes à 60 millions ; en effet, MONTPELLIER, capitale culturelle régionale, supporte des dépenses : (Théâtre, Orchestre, Cuisine Centrale, Conservatoire de Musique, etc...) dont le recrutement dépasse largement le cadre de la ville.

Les recettes des services ont été augmentées uniformément, dans la proportion de la dévaluation. De plus, des tarifs sociaux dégressifs (crèches, restaurants scolaires, etc...) visent à aider les familles les plus défavorisées et les familles nombreuses.

La dernière recette des impôts communaux a vu une augmentation légèrement supérieure à la dévaluation afin de payer les services nouveaux rendus ainsi que les annuités des emprunts destinés aux investissements sportifs, sociaux, scolaires, culturels, etc...

Il faut d'ailleurs dire ici que la Ville fait cet effort dans des conditions délicates, alors que le taux d'intérêt de l'argent payé par la Ville est passé, ces dernières années, de moins de 8 % à 12 % en 1980, et déjà 14 % vraisemblablement pour l'année 1981.

Le retard pris par la précédente municipalité en matière d'investissement pénalise actuellement la Ville car les équipements indispensables doivent être faits avec de l'argent cher. Enfin, la modulation entre les différents types d'impôts a également été faite pour imposer le moins possible les catégories sociales les plus défavorisées.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement concernent les emprunts dont nous venons de parler. Le taux d'endettement de la Ville reste très modéré et MONTPELLIER est, en 1981, si l'on tient compte du ratio de l'endettement en francs, par habitant, l'une des grandes villes les moins endettées de France.

L'augmentation des dépenses de fonctionnement a servi, d'une part, à recruter des personnels nécessaires dans certains secteurs prioritaires : pompiers (50 en 1976, 120 en 1981), jardins : (de 50 à 100 environ), recrutement de moniteurs pour l'accueil des enfants dans les écoles, pour la surveillance des cantines scolaires où le nombre des repas servis a plus que doublé en trois ans, etc... Elle a également servi aux titularisations des personnels ; ainsi en quelques années, près de 700 personnes en situations instable (par exemple plusieurs centaines de femmes de service des écoles, non mensualisées et avec une ancienneté souvent supérieure à 10 ans) ont été titularisées.

L'augmentation des dépenses de fonctionnement couvre également la mise en service des équipements nouveaux nécessitant du personnel. Citons, à titre d'exemple, les piscines (Maurin, La Pompignane), les Maisons pour Tous (Paillade, Joseph Ricome au Plan Cabannes, la Guirlande à Gély, Saint-Martin, Tastavin Lemasson), les annexes de la Bibliothèque Municipale (discothèques de prêt : La Paillade, Saint-Martin, Tastavin Lemasson), l'ouverture des écoles nouvelles avec les personnels de service nécessaires (Jacques Prévert, Croix d'Argent, La Martelle). Citons pour terminer en matière de personnel le renforcement du personnel du Théâtre pour le lyrique, les dramatiques et la création de l'Orchestre Municipal qui approche de 50 musiciens.

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Un effort particulier est fait au budget 1981 pour l'équipement de la Ville en matière d'eau et d'assainissement (voir prochain journal n° 35).

Le budget principal de la Ville a marqué des priorités nettes en matière de voirie où près de 2 milliards de centimes sont prévus dont un demi milliard pour les revêtements de chaussée. Signalons également, pour près de 400 millions, l'échangeur de la Perruque, pour la circulation, vers la route de Sète et la continuation du quartier piétons au Centre Ville (Croix d'Or, Saint Côme, Edouard Adam, Saint Guilhem, etc...).

Les crédits du plan de circulation sont également en place pour désaturer la place Saint-Denis.

Les espaces verts continuent d'être un secteur privilégié avec des investissements significatifs à Grammont, Boutonnet, Phobos, La Rauze, Les Aiguerelles et surtout le parc entre Paul Valéry et le Pas du Loup, le Parc de la Maison pour Tous Tastavin, au quartier Lemasson, Pedro de Luna, l'aménagement du Zoo et de la ferme pédagogique.

Malgré le recul continu de l'aide de l'Etat, la Ville a mis au premier plan l'équipement scolaire :
— 2e tranche de la rénovation du Lycée Clémenceau, reconstruction du C.E.S. du Jeu de Mail et Groupe Scolaire de Vert Bois, près de la route de Mende plus Aiguerelles (reconstruction).

Les grands travaux en matière culturelle continuent : agrandissement de l'Ecole des Beaux Arts, extension du Musée Fabre, aménagement du Théâtre, aménagement du Conservatoire au Couvent des Sœurs Grises, près de la Cathédrale Saint-Pierre, agrandissement de la Bibliothèque Municipale (salle de périodiques, nouvelle bibliothèque des jeunes, discothèque de prêt). La construction des Maisons pour Tous continue et se termine à Saint-Martin et La Guirlande. Les travaux débuteront à Tastavin-Lemasson, à La Paillade-Tritons et aux Aubes. Le réaménagement du Pavillon Populaire est également programmé, ainsi que la mise en place des aires de spectacles cour Jacques Cœur et à Grammont pour la première édition 1981 du Festival « Montpellier Danse ».

Le budget social est marqué par la construction de la crèche des Cévennes, la fin de la halte-garderie de l'Aiguelongue et le début de l'aménagement de la Halte-Garderie du Couvent des Sœurs Grises près de la Tour des Pins. La subvention au Bureau d'Aide Sociale de 900 millions de centimes au Budget Primitif 1981, passe à près de 1.400 millions de centimes comprenant entre autres une résidence pour personnes âgées à Beljuel, près de Celleneuve et de nouveaux clubs du 3e Age.

La cuisine centrale s'est vue attribuer un budget de un milliard deux cent millions de centimes auquel s'ajoute la construction d'une cuisine commune aux écoles Bari et Bologne.

Parmi les opérations importantes, signalons également le lancement de la construction du funérarium au Cimetière Sainte-Etienne et la fin de la participation de la Ville à la construction de la nouvelle Gare de Montpellier qui sera inaugurée en Juillet 1981. Par contre, l'action de la Ville s'est ralentie en matière d'achats fonciers à la suite d'énormes efforts des années 1977-1980 dont on trouvera une synthèse dans le présent numéro.

Les équipements sportifs figurent en bonne place dans le budget :
— suite des plateaux d'éducation physique et sportive à Louisville, Heidelberg, Paul Valéry, Croix d'Argent, Tastavin, Ecole du Lez, etc... (mise en place de locaux pour les sportifs sur des terrains de foot-ball : (Lemasson, Paillade-Tritons, etc...), travaux du terrain de foot-ball de l'Aiguelongue et du LEP-CFA avenue de Blayac. Le budget comprend également la fin du gymnase des Cévennes, la continuation de Grammont, avec, en particulier l'aménagement du Centre de Formation pour le Foot-Ball et les aménagements sur le terrain d'honneur municipal de La Mosson pour l'équipe de Montpellier La Paillade (drainage, amélioration des tribunes et des locaux).

Les acquisitions de terrains et immeubles concerneront trois secteurs essentiels :
— la fin de la maitrise des terrains d'Antigone
— l'extension de la Zone des Laboratoires, route de Ganges
— et enfin des achats pour la rénovation en Centre Ville.

Voici brièvement résumé et commenté le Budget 1981. Il nous reste, d'une part, à souhaiter que l'Etat cesse sa politique de transferts de charges aux communes qui alourdit les charges de ces dernières et, d'autre part, à signaler que malgré l'effort effectué, la Ville de Montpellier reste, en matière d'impôt communal, en francs par habitant en 1981, la Ville de plus de 100.000 habitants la moins imposée de France.

Georges FRECHE
MAIRE de MONTPELLIER

A — FONCTIONNEMENT

	RECETTES	DEPENSES
Remboursement Intérêts Emprunts	156.696	41.439.260
Dette récupérable	1.932.216	
Autres charges et amortissement	72.501	10.184.786
Frais de Personnel	14.269.405	153.000.000
Impôts Fonciers + Assurances		600.000
Ensembles Mobi-Immobiliers		20.000
Bâtiments Administratifs	2.909.000	4.000.000
Bâtiments Scolaires		2,500.000
Bâtiments Sociaux		100.000
Bâtiments Culturels		150.000
Garage	1.587.000	1.300.000
Imprimerie		250.000
Service Informatique	350.000	2.000.000
Conseil Municipal		1.600.000
Services Généraux	2.237.000	2.200.000
Archives		16.000
Direction Services Techniques		250.000
Voirie	2.262.110	2.200.000
Eclairage Public	10.000	7.500.000
Signalisation	100.000	800.000
Plan	10.000	1.000.000
Jardins		1.200.000
Zoo	9.500	450.000
Etat Civil		60.000
Elections	20.000	20.000
Festivités	580.000	1.400.000
Jumelages Parrainages		50.000
Relat. avec Population Maison P/Tous		1.931.000
Maison des Rapatriés	3.000	10.000
Tribunal de Police		30.000
Conseil Prud'hommes		10.000
Service Contre Incendie		1.700.000
Ordre Public		480.000
Répression des Fraudes	100	500
Enseign. Frais Commune + Transports	50.007	5.950.000
Enseign. Frais de Personnel		9.500.000
Conservatoire	1.350.621	130.000
Ecole Beaux Arts	45.581	170.000
Orientation Professionnelle		3.000
Hygiène Scolaire	4.581	
Cantines Scolaires	8.900.000	5.200.000
Frais de Personnel		4.900.000
Classes de neige		400.000
Colonies de Vacances		1.190.000
Accueil Ecoles	180.000	40.000
Frais de Personnel		900.000
C.I.J.	950.000	720.000
Sports + Piscines	770.300	2.300.000
Encouragement aux Sports		1.500.000
Monuments historiques		1.500
Bibliothèque Municipale	112	850.000
Musée	20.032	250.000
Opéra danses Dramatiques Concert Anim. Cultur. La Paillade	4.345.000	5.450.000
Orchestre Municipal		5.750.000
Compagnie D. Bagouet		350.000
Festival Danses		700.000
Aide à la Création Théâtre Danses Folk et musiques Centre Dramatique		1.502.000
Hygiène	2.000.000	310.000
Désinfection	22.000	150.000
Dératisation Démoustication		150.000
Crèches Garderies	3.802.015	760.000
Frais de Personnel		2.500.000
Cimetières	1.133.353	300.000
Aide Sociale Contingent + Sub. B.A.S.		44.700.000
Aide Sociale Travailleurs		220.000
Aide Sociale Diverses	1.543	413.000
Expansion Economique		493.500
Tourisme		38.000
Transport Urbain		3.700.000
Logements	11.919.714	7.000.000
Nettoiement	31.600.000	30.600.000
Transports publics	120.000	
Transports	30.000.000	27.842.500
Abattoirs	910.000	300.000
Régies Halles Marchés	1.885.948	200.000
Pompes Funèbres	7.000.000	2.900.000
Parkings	1.500.000	
Restaurant Municipal	1.300.000	1.000.000
Dotation Globale de Fonctionnement	125.333.035	
Charges et Produits non affectés		1.414.954
Droit mutation + Permis de chasse	3.015.000	200.000
Taxes Spectacles + Débits de boissons	600.000	
Taxe Electricité + Exo. Fisc	20.028.018	300.000
Impôts Locaux	126.604.612	
TOTAL	411.900.000	411.900.000

B - INVESTISSEMENTS

BATIMENTS COMMUNAUX

— Bâtiments Villodève	50.000,00
— Jalonnements Immeubles	200.000,00
— Economies Energies Travaux	100.000,00
— Chaufferies Grosses réparations	300.000,00
— Mairie A Sécurité Amiante 1ère tranche	1.000.000,00
— Acquisition Matériel	100.000,00
— Travaux Imprévus + local FEN	400.000,00
— Immeuble AMU Aménagements	150.000,00
— Mairie A Bureaux	100.000,00
— Démolitions diverses	100.000,00
TOTAL	**2.500.000,00**

— Grammont Acquisition Mobilier		200.000
— Sté Héraultaise Construction Acquisition Actions		128.800
— SIVOM	Avance	3.398.000
— Maison Rapatriés Acquisition Matériel		6.000
— Legs Acquisition rentes		20.000
— Services administratifs Acquisition Matériel		150.000
— Acumulation titre		800.000
— Mouvements financiers		22.089.707
— Magasin général		6.000.000
— Transports Urbains Acquisition Matériel		1.570.206

GARAGE MUNICIPAL

— Acquisition Portique de Lavage	120.000,00
— Analyseur de Gaz CO-CO2	30.000,00
— Grosses Réparations	100.000,00
— Economies Energies (65 véhicules)	200.000,00
— Acquisition Véhicules	550.000,00
TOTAL	**1.000.000,00**

VOIRIE

— Acquisiton Matériel	21.000
— Avenue de Blayac	1.500.000
— Rocade Travaux	1.331.000
— Liaison Comédie Polygone Acquisition S.N.C.F.	84.500
— Voie du Verdanson	1.500
— Acquisition S.N.C.F.	146.000
— Echangeur Perruque	3.984.000
— Avenue Liberté Section Perruque Recambale	10.000
— Echangeur Rocade CD5 Participation	1.740.000
— Voie sous dalle Parunis	100.000
— Avenue Pompignane Piste Cyclable	200.000
— Handicapés ZUP	60.000
— Garde Corps au triangle	200.000
— Rue St-Vincent de Paul	220.000
— Passarelle Piétons Rue St-Hilaire	150.000
— Revêtement chaussée	4.000.000
— Aménagements diverses rues	1.908.000
— Trottoirs réfection	480.000
— Plaques de rues et immeubles	300.000
— Aménagement urbain Centre-Ville	2.800.000
— Place St-Côme	300.000
— Place Edouard Adam	250.000
— Rue Croix d'Or vieille St-Ravy	450.000
— Rue St-Guilhem	600.000
— Esplanade	200.000
— Itinéraire piétonnier Bruyas Briand	500.000
— Handicapés Centre Ville	100.000
— Fourniture de Bornes	200.000
— Domaine de Grammont aménagement de Voies	500.000
— Chemin St-Sauveur du Larzac	20.000
TOTAL	**19.756.000**

ECLAIRAGE PUBLIC

— Armoires de Commande	350.000
— Candélabres	300.000
— Travaux Divers	250.000
TOTAL	**900.000**

SIGNALISATION

— Signalisation horizontale	200.000
— Signalisation verticale	200.000
— Divers Travaux	300.000
TOTAL	**700.000**

CIRCULATION

— Plan de circulation Programme 1981	4.200.000

SERVICE DU PLAN

— Voies privées viabilité	200.000
— Mise à l'alignement travaux voirie	900.000
— Mise à l'alignement reconstitution Equipement	900.000
TOTAL	**2.000.000**

ESPACES VERTS - JARDINS

— Parc St-Odile Entrée Escaliers	35.000
Sécurité Bassin	50.000
— Centre Horticole Grammont 1ère tranche	200.000
— Mas de la Paillade Clôture	100.000
— Les Cévennes Aire Jeux et Abords Gymnase	250.000
— Paul Valéry Aire Centrale	600.000
— Pompignane Abords Piscine	50.000
— Groupe Scolaire Plantations	50.000
— Jardinières Villes fournitures	100.000
— Barres Corbeilles Jeux	150.000
— ZUP Paillade Local	50.000
— Frais Etudes	30.000
— Imprévus	100.000
— Fleurissement Ecoles	50.000
— Acquisition Matériel	300.000
— Concours Ecoles fleuries	50.000
— La Rauze parcours santé	50.000
— Parc Tastavin Aménagement	500.000
— Grammont Terre Végétale	150.000
— Antigone Aménagement Local	20.000
— Grammont Aménagement Local	15.000
— La Paillade terrain Phobos Aire de Jeux	100.000
TOTAL	**3.000.000**

ZOO LUNARET

— Acquisition Matériel	15.000
— Acquisition Animaux	80.000
— Réaménagement clôture et abris animaux	50.000
— Plaquettes et panneaux pédagogiques	25.000
— Canalisation eau 1er partie	120.000
— Aire et fossé à purins	120.000
— Ferme pédagogique	300.000
— Aménagement enclos	100.000
— Aménagement vestiaires sanitaires	150.000
— Economies Energie	50.000
TOTAL	**1.010.000**

ECOLES BEAUX-ARTS

— Travaux	200.000

CONSERVATOIRE REGIONAL

— Travaux	1.000.000

Budget Primitif 81

EQUIPEMENTS SPORTIFS

— Gymnase Cévennes construction + VRD	1.120.000
— Grammont vestiaires sanitaires	350.000
— Grammont 2e tranche	2.000.000
— Piscine Pompignane VRD	100.000
— Imprévus	300.000
— Acquisition Matériel	150.000
— Aiguelongue terrain football	650.000
— L.E.P. - C.F.A. terrain Sports	500.000
— La Rauze Piscine Tournesol VRD	400.000
— Centre Nautique Travaux	23.000
— Centre Nautique rechauffeur	35.000
— Accès Handicapés	70.000
— Lousiville Heidelberg Plateau E.P.S.	200.000
— Cité Gely Astruc Lemasson P. Valéry Paillade Tritons	1.000.000
— Cité Paul Valéry PEPS	200.000
— Stade Paillade drainage	800.000
— Stade Paillade tribune d'honneur	1.000.000
— Grammont centre formation	200.000
— Montmaur casiers consignes	50.000
— Rue Alco Aménagement Locaux	150.000
— Gely Terrain Football	30.000
— Palais sports WC pour handicapés	50.000
— Palais sports Cumulus	40.000
— Jeu de Mail Terrain Football	35.000
— Levées Topographiques	50.000
— Frais études	50.000
— Croix Argent PEPS	200.000
— Tastavin PEPS	200.000
— Piscine Avenue de Maurin Isolation Phonique	30.000
— Stade Richter court tennis	38.000
— Paillade court tennis	50.000
— Ecole Aiguerelles PEPS	80.000
— Verdanson Jeu de Boules	55.000
— Economies Energie	100.000
— Ecole du Lez PEPS	100.000
TOTAL	**9.606.000**

VIVE LE SPORT

Ce budget reste fidèle à l'optique de l'équipe municipale de la priorité au sport. La subvention aux clubs sportifs de la Ville passe de 40 millions à 60 millions de centimes, c'est-à-dire une augmentation de 50 % alors que le budget de fonctionnement n'augmente que de 9 %. La subvention à l'équipe de Montpellier-La Paillade augmente de 25 %, dès le Budget Primitif passant de 40 millions à 50 millions de centimes. De plus, est d'ores et déjà prévue une nouvelle subvention de 100 millions de centimes au Budget Supplémentaire si l'Equipe monte en première division. Une ligne nouvelle de 5 millions de centimes est créée pour les subventions aux sports scolaires dans le primaire et dans le secondaire. Pour la première fois, une subvention de 10 millions de centimes est inscrite pour le développement du volley ball en national. Enfin, 15 millions de centimes sont prévus pour financer les activités sportives diverses.

Pierre PERALDI
Adjoint aux Sports

LA PRIMAUTE CULTURELLE

Le Budget 1981 confirme cette primauté : *subvention pour les rencontres du 2e Festival* Photographique et Diaporamique et subvention de 70 millions de centimes pour le Festival International « Montpellier Danse », animant la Ville au mois de Juilet.

L'Orchestre sera renforcé de nouveaux musiciens, des postes nouveaux sont créés pour l'animation des quartiers dans les Maisons pour Tous qui seront 5 à fonctionner fin 1981 - début 1982.

Le nouvel Archiviste Municipal, diplômé de l'Ecole des Chartes, est sur le point d'être nommé en même temps que s'aggrandit la Bibliothèque Municipale, ses annexes, le Musée Fabre et qu'une discothèque de prêt ouvrira avant la fin de l'année. Des rencontres culturelles, littéraires, ont également eu lieu tout au long de l'année avec des auteurs prestigieux.

Les fêtes du Carnaval, de la Saint-Jean et l'action des Associations, des Comités de Quartiers contribuent également à cette animation de Montpellier et assurent avec l'effort de la Ville, son essor comme capitale culturelle régionale, comme l'une des grandes villes culturelles françaises.

Derniers signes : la signature de la convention avec le Centre Dramatique National et l'Installation du Centre Chorégraphique Régional de Montpellier « Dominique BAGOUET ».

Georges FRECHE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	
— Travaux	500.000
THEATRE MUNICIPAL	
— Electricité	600.000
— Travaux Peinture	150.000
— Aménagements scéniques	200.000
TOTAL	**950.000**
MUSEE FABRE	
— Travaux - 2e tranche	2.500.000
— Aménagement Nouvelle entrée	200.000
— Acquisition Mobilier	300.000
TOTAL	**3.000.000**
MAISON POUR TOUS	
— Saint-Martin Travaux	2.000.000
— Paillade	500.000
— Guirlande	200.000
— Tastavin	500.000
TOTAL	**3.200.000**
LOCAL QUARTIER	
— Croix-Argent	200.000
— Paillade Tritons	1.000.000
— Chamberte	150.000
— Pergola Petit Bard Cévennes	350.000
— Les Aubes Avenue St-Maur	150.000
TOTAL	**1.850.000**
SALLE RABELAIS	
— Etudes	30.000
PAVILLON POPULAIRE	
— Travaux	500.000
FESTIVAL DANSE	
Acquisition Matériel	500.000
BIBLIOTHEQUE	
Aménagement	150.000
Acquisition Matériel	250.000
La Guirlande	50.000
ORCHESTRE	
Acquisition Matériel	479.000
THEATRE	
Acquisition Piano (complément)	20.000
Matériel sonorisation	350.000
MUSEE	
Acquisition Oeuvres d'art	80.000
La Guirlande - Acquisition Matériel	50.000
Rue Pages	50.000
St-Martin	200.000
Local Faubourg Boutonnet	85.000

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication : **Georges Frèche**
Promotion : **Mairie de Montpellier**
Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.
Tél. : 285.72.57 *Code O.F.R.E.S. 33*

LE BUDGET DE L'EDUCATION

Voici une présentation du budget scolaire de la Ville (adopté le 24/2 dans le cadre du budget général).
Nous présentons les principaux postes avec les remarques correspondantes. Puis quelques conclusions de la Commission de l'Etat.

1 - Bureau des Affaires Scolaires
• Ce budget est consacré essentiellement aux indemnités d'instituteurs (logements - études surveillées). Ce sont là des dépenses que l'Etat devrait assumer.

• Caisse des Ecoles :
crédits augmentés de 20 %

L'allocation par enfant pour les fournitures scolaires sera portée à 90 ou 100 F
Depuis 1977, l'allocation aura été quadruplée.
Plusieurs dizaines d'écoles concernées (rien en 1977)

• Animation culturelle dans les écoles : 75 000 F (marionnettes, théâtre, poésie, concerts éducatifs).
• Bibliothèques d'écoles, Promotion du livre de qualité pour les enfants, matériel pour l'Ensgnt de l'Occitan, aide aux écoles des cités populaires : 50 000 F

Nous menons l'action avec le CREO, la Fédé Cornec, le SNI, la CGT, pour que l'académie développe l'enseignt de l'occitan.

• Vols dans les écoles : 45 000 F (remboursements)

Sans doute insuffisants, il revient aussi à vous tous d'agir pour que nos écoles soient préservées.

• Fonctionnement des collèges : 1 million environ.

Dépense obligatoire que le gouvernement devrait assumer

• Bourses (collégiens) : 190 000

Pour la 1ere fois en 1981, les enfants d'origine étrangère en bénéficieront.

Transports : 700 000 F (gratuité des transports vers les piscines les stades, Montmaur)
• Classes de neige et classes vertes : 400 000 F (12 classes de neige, plusieurs dizaines de classes vertes)

+ utilisation du centre de Grammont en 81 pour journées « nature ».
Il y en avait 2 en tout en 1977

• Aide aux classes de déficients auditifs et visuels.

2 - Budget des Bâtiments scolaires
3 700 000 F environ (carburant, chauffage, électricité, mobilier, entretien des écoles).

Des crédits très justes

3 - Budget des Restaurants Scolaires
10 000 000 F environ

• Objectif = développer encore le caractère social de ce service. Il y a 8 000 rationnaires (3 500 en 1977)

Avec surtout les postes :
Alimentation
Rémunération des moniteurs et femmes de service, stages de formation, diététicienne, tarification dégressive élargie, distribution de lait dans les Maternelles

Les tarifs seront normalement augmentés mais en liaison avec un fort élargissement de la tarification dégressive.

4 - Centres d'Accueil
900 000 F environ
(pour 160 000 de recettes)

Encore un service que le gouvernement devrait assurer. Il répond désormais aux besoins de nombreuses familles.

5 - Investissements
• Achèvement et décoration de l'Ecole Maternelle Paillade-Nord ...256 000 F

Une lutte nécessaire pour la création des 3 postes et la poursuite du projet « Ecole ouverte ».

• Achèvement de l'Ecole Jeu de Mail II (crédits 1980. Décoration)

Une lutte nécessaire pour la pousuite du projet (Mixte 1 - Maternelle)

• Construction Ecole Vert-Bois 3 000 000 environ - 6 classes

Faible subvention d'Etat

• 1ere tranche Ecole des Aiguerelles 1 500 000 F

Noter cependHnt qu'avec la reconstruction des Aiguerelles, nous élargissons la brèche des reconstructions des écoles faites de préfabriqués vieux et insalubres. Pendant des années, pouvoir et ancienne municipalité ont instauré le règne du préfabriqué. Quel gâchis et quel héritage. Nous avons reconstruit : Maternelle Croix-d'Argent. Jeu de Mail II

• Reconstruction Collège Jeu de Mail 1ere tranche : 1 500 000 F

Même remarque

• Rénovation du Lycée Clémenceau : 3 000 000 F

Une bonne opération qui se poursuit en concertation

• Construction du Restaurant Bari-Bologne-Oxford : 600 000 F

D'autres besoins demeurent en restaurant (Pas-du-Loup)

• Aménagements pour création de classes : 400 000 F

(Au Lez, La Martelle, M. Estanove)

Travaux dans écoles, logements de fonction. Espaces verts, Jeux de cour, chauffage...) 5 000 000 F (les demandes des Directeurs et Conseils d'écoles totalisent plus de 2 milliards de francs anciens

A noter les travaux importants pour la sécurité pour l'accès des handicapés pour les économies d'énergie

• *Travaux dans les Collèges*
600.000 F travaux subventionnés Etat
100 000 F travaux payés entièrement par la Ville

Un poste difficile à tenir en raison du désengagement de l'Etat (ex. : CES Fontcarrade)

• Travaux Restaurants (isolation phonique, agrandissements...) 325 000 F
Matériel 90 000 F

Remarque : En matière de construction le Pouvoir met en avant l'arrêt de croissance de la population scolaire, et ne tient pas compte ni des quartiers en expansion, ni de l'héritage des vieux préfabriqués. Beaucoup d'actions encore nécessaires.

6 - Signalons, dans d'autres budgets, l'effort pour le sport scolaire, (terrains, aide au sport scolaire).

En guise de remarques : Il est évident que vous ne trouverez pas dans ce budget la réponse à tous vos problèmes.

• Rappelons que le secteur scolaire de la Ville est l'un de ceux qui, en 1977, présentait les plus lourdes carences. Cet héritage continue à peser lourd. D'autant plus que la politique scolaire du Pouvoir est, à notre avis, néfaste. Nous avons, chemin faisant, signalé maintes carences. Sachez que les subventions pour les constructions, qui étaient de 70 % en 1965, ne sont plus que de 15 % maximum. Or les ressources des communes demeurent insuffisantes, malgré quelques apports arrachés par les luttes. Sachez que les Restaurants, l'animation culturelle, toutes les réalisations socio-éducatives ne reçoivent aucune aide de l'Etat, alors que les difficultés assaillent des gens de plus en plus nombreux.

• Nous disions dans notre dernière lettre : « Elus sur un programme qui faisait une grande part à l'école, nous avons conscience d'avoir fait des pas en avant sérieux ». Ce budget confirme cette appréciation, à notre avis.

• Cependant les besoins demeurent grands. En raison des inégalités sociales, beaucoup d'enfants sont victimes des retards scolaires. Dans les écoles des cités populaires, la forte proportion d'enfants non francophones aggrave encore cette situation. L'Académie veut, par ailleurs, fermer des postes. Plus que jamais, l'action nous paraît indispensable :
— pour empêcher toute fermeture de classe
— pour que les écoles des quartiers populaires bénéficient de *moyens et de conditions d'enseignement* de très grande qualité
— pour obtenir du Pouvoir les crédits nécessaires.

Votre intervention est également utile pour que le Conseil Municipal dans son ensemble ne perde jamais de vue que l'Ecole est une priorité. Pour le budget de la Ville, l'intervention de plusieurs Conseils d'écoles a permis d'améliorer les projets. Ne déléguez pas vos pouvoirs. Les élus ont toujours besoin du dialogue et de l'action des travailleurs, des parents. des enseignants.

Pour notre part, nous sommes à votre disposition.

Jacques Bonnet
La Commission Education



CRECHES ET HALTES GARDERIES	
Crêche des Cévennes construction	1.700.000
Halte garderie Aiguelongue construction	30.000
Travaux divers	330.000
Accès handicapés	150.000
Halte garderie Sœurs grises Aménagement	500.000
Crêche Edouard VII	10.000
TOTAL	**2.720.000**
CENTRE SANTE	
La Paillade Aménagement	200.000
RESIDENCE BEL-JUEL	
Chauffage Solaire	100.000
RESTAURANTS SCOLAIRES	
Cuisine Centrale Construction	12.000.000
Travaux	325.000
GS Bar Bologne Oxford	500.000
TOTAL	**12.825.000**
CENTRE AERE GRAMMONT	
Travaux	80.000
CENTRE INTERNATIONAL DES JEUNES	
Travaux	330.000
TERRAIN GITANS	
Travaux	2.000.000
CIMETIERE ST-ETIENNE	
Funérarium construction	4.000.000
POMPES FUNEBRES	
Acquisition de matériel	20.000
GARE S.N.C.F.	
Bâtiment voyageurs rénovation 914/130	2.000.000

HALLES ET MARCHES	
Travaux	200.000
URBANISME	
IMMEUBLE SAINT-RAVY	
Travaux	100.000
ZONE LABORATOIRE	
Acquisition terrain	4.500.000
ANTIGONE	
Acquisition terrain (Chambon)	4.150.000
Acquisition terrain (FNAFU)	18.000.000
VOIRIE	
Acquisition terrains dont 3 Villas bordure Antigone	3.000.000
Acquisition terrain aux Aubes	100.000
Acquisition terrain Avenue de Lodève	700.000
ENSEIGNEMENT	
Acquisition terrain Ecole CALMETTE	550.000
ACTION CENTRE VILLE	
Acquisition	800.000
Frais d'Etudes	400.000
Travaux Topographiques	200.000

Scolaire

EDITORIAL

La Ville conduit actuellement d'importants travaux en matière scolaire.
L'école maternelle de *La Paillade-Nord* sera achevée dans quelques semaines. Nous demandons que les 3 postes soient tous occupés à la rentrée 81, et d'une façon qui améliore l'ensemble des conditions d'enseignement du quartier. Nous demandons que ce problème soit résolu par concertation avec parents et enseignants.
L'école *Jeu de Mail 2* devrait déménager fin Avril dans ses locaux neufs. Nous voulons que le programme de reconstruction se poursuivre en 1982 pour Jeu de Mail 1 avec financement d'état. Par ailleurs, le projet de reconstruction du C.E.S. doit se réaliser à partir de l'automne.
Nous poussons activement la mise en route des projets «*Vert Bois*» (6 classes) et «Aiguerelles» (1e tranche pour la reconstruction des préfabriqués les plus anciens de la Ville).
Dans le secondaire, une nouvelle phase des travaux de rénovation du lycée Clémenceau est engagée. Dans le Primaire, des classes seront aménagées au Lez maternelle, Estanove, La Martelle, pour faire face aux créations de postes obtenues. Un restaurant scolaire va être mis en chantier pour le complexe Bari-Bologne-Oxford. S'ajoutent à ces projets tout un ensemble de travaux dans les écoles, les collèges, les restaurants, les logements de fonction, les espaces verts...
Beaucoup de ces réalisations sont dûes à l'effort opiniâtre mené par les élus et aussi à l'action vigoureuse des parents, des associations, des enseignants, en direction d'un Pouvoir dont la politique scolaire demeure rétrograde.
C'est une raison de plus qui nous incite à soutenir les luttes qui se poursuivent contre les fermetures de classes et pour que nos écoles, dans les cités populaires notamment, connaissent des conditions de vie de qualité.

J. BONNET
Adjoint à l'Education

Utilisation du centre aéré de Grammont



La Ville dispose à Grammont d'un complexe regroupant :
— un centre aéré qui fonctionne le mercredi, les vacances,
— des équipements sportifs : plateaux polyvalents (hand, basket, volley, foot),
— une mare écologique,
— un parc,
— un centre horticole pourra être mis en place d'ici un an environ.

Ces équipements peuvent désormais être utilisés en semaine par les élèves des écoles publiques et permettent la mise en place d'activités de nature (découverte du milieu, activités d'éveil etc...).
Les enseignants ont la possibilité de se rendre à Grammont en utilisant les transports scolaires gratuits (comme cela se fait pour Montmaur).

Y. LARBIOU
Adjoint délégué aux Espaces Verts
et au Cadre de vie

Lettre aux parents concernés par la future école de Vert-Bois

Mesdames, Messieurs,
Une école de 6 classes (2 maternelle, 4 primaire) va donc se construire cette année sur un terrain proche de la cité Vert-Bois (à côté du Palais des Sports).
La décision a enfin été prise par l'Etat début Février. Une subvention représentant environ 15 % du coût a été accordée par l'Etat. C'est un succès de notre action.
Immédiatement, la Municipalité a engagé les démarches administratives. Nous voulons que cette école soit construite le plus vite possible. Le plan est prêt (nous avions pris les devants) et nous pressons les choses pour obtenir l'autorisation de construire rapidement. Cependant, cela prendra plusieurs mois. Si l'école n'est pas prête à la rentrée d'Octobre, la ville maintiendra les transports gratuits Vert-Bois - Aiguelongue.
Ce qui est important désormais, c'est d'obtenir **que l'Académie crée tous les postes nécessaires** pour ce nouveau groupe. Il faut donc lui prouver que tous ces postes seront indispensables. Voilà pourquoi nous vous appelons à inscrire vos enfants sur les feuilles d'inscription qui vous seront présentées par le comité des parents dans quelques jours. Ces feuilles seront ensuite portées en délégation à l'Académie par parents et élus.
Nous exigerons alors la création des postes.

J. BONNET
Adjoint

Aménagement des écoles pour handicapés physiques

La Ville a décidé de réaliser des travaux d'aménagement devant permettre l'insertion totale des enfants handicapés physiques dans la vie scolaire.
Les problèmes d'aménagement des locaux se posent à trois niveaux :
— accessibilité aux classes,
— sanitaires,
— cantines-salles polyvalentes.

Ces aménagements seront effectués dans un certain nombre d'écoles, réparties géographiquement sur le territoire de la commune :
— Victor Duruy
— Carnot
— Chamberte
— Aiguelongue
— Painlevé
— Près d'Arènes
— Mas Drevon
— Gambetta.

Ces écoles constituent un programme prioritaire, réalisable en plusieurs tranches.
Ce programme a obtenu l'accord de principe de M. l'Inspecteur d'Académie.
Une somme est inscrite au Budget Primitif 1981 pour réaliser une première tranche de travaux.

A. Vézinhet
Délégué aux Contributions scolaires



TRIBUNE LIBRE

LE RECOURS APPELLE LES RAPATRIES A NE PAS VOTER GISCARD D'ESTAING

En ce Dix-Neuvième Anniversaire des Accords d'EVIAN, - qui ont consacré la perte tragique de notre province française d'Algérie -, les Rapatriés d'Outre-Mer constatent que le bilan actuel ne concrétise pas les espoirs nés du discours de CARPENTRAS.
Malgré de sensibles amélioration, notamment pour les personnes âgées, l'ensemble des problèmes moraux et matériels n'est pas résolu à ce jour. Les travaux de la concertation, les avertissements ou mises en garde du Sénat et des associations unanimes, n'ont pas amené le Gouvernement au réalisme nécessaire pour une intégration progressive et harmonieuse de nos compatriotes dans la Communauté Nationale.
C'est donc avec détermination que les dirigeants du R.E.C.O.U.R.S. sont aujourd'hui amenés à prendre une position officielle pour le premier tour des élections présidentielles.
Après l'échec de la dernière négociation proposée par M. DOMINATI lui-même, représentant le Gouvernement, et qui n'a reçu aucune réponse, - et à la suite des différentes et pressantes démarches entreprises auprès des plus hautes personnalités de la majorité présidentielle -, les dirigeants du R.E.C.O.U.R.S., conformément aux décisions unanimes de leurs 300 délégués régionaux réunis à MONTPELLIER le 13 Février dernier, demandent à tous les rapatriés d'appliquer impérativement un vote de sanction au premier tour pour montrer leur profond mécontentement à l'égard de la politique et des méthodes appliquées ou couvertes par le Chef de l'Etat et actuel Candidat à la Présidence de la République.
Sans donner aucune directive précise quant au choix des autres candidats, qui relève de la sensibilité et des convictions de chacun, ils demandent en revanche aux rapatriés de montrer leur détermination et de peser de tout leur poids en votant utilement pour les seuls candidats crédibles et susceptibles de faire aboutir l'essentiel de leurs droits moraux et matériels.
En conformité avec l'esprit des décisions prises à MONTPELLIER, ils rencontreront les Candidats en lice au deuxième tour.
Après une dernière réunion de leurs instances nationales, qui aura lieu à MONTPELLIER entre les deux tours un choix définitif fixera la position des rapatriés à l'égard du candidat qui sera le plus à même de réaliser dans le Droit et la Dignité leur insertion humaine et sociale dans la Communauté Nationale.

Professeur Pierre Goinard Président d'Honneur du Recours.
Claude Laquière. Ancien Président de la Fédération des Maires d'Algérie Sahara.

Guy Forzy. Président des Agriculteurs Rapatriés.
Jacques Roseau. Porte Parole du Recours Ancien Président des lycéens d'Algérie.

Ahmed Kaberseli. Secrétaire Général du Comité de Coordination des Associations des Français Musulmans.

Réception par la ville de l'ambassadeur d'Angola



Montpellier a récemment accueilli l'ambassadeur d'Angola. Le discours du professeur Romieu. A droite MM. Bonnet et Larbiou adjoints, représentant la ville.

Piscine de la Pompignane



Rue Louise Michel - Téléphone 79.03.11.
Heures d'ouverture au public :
Lundi 12 h à 14 h et de 17 h à 20 h.
Mardi 18 h à 20 h.
Mercredi 9 h à 12 h Ecole municipale de natation et de 18 h à 20 h.
Jeudi 12 à 14 h.
Samedi 12 h à 14 h.
Dimanche 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Cette réalisation dont le projet a été longuement préparé par le Comité de quartier présidé par Mme Martimort, chaudement plaidé par M. Belorgeot, maire adjoint, auprès de l'adjoint aux sports, M. Peraldi a enfin vu le jour pour la plus grande joie des enfants.

Le jour de l'inauguration de la piscine de la Pompignane, on reconnaît de gauche à droite MM. Delfau, Roseau, Charles Claude, Roman, Velay, Peraldi. M. le directeur de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, M. le maire, M. le directeur régional de la Jeunesse et des Sports, Mme la présidente du Comité de quartier M. Belorgeot.



« Sports pour tous »

A l'initiative de la D.D.J.S., comme pour les parcours santé du bois de Montmaur, et dans le cadre du sport pour tous, une animation est mise en place à la piscine Tournesol de la Pompignane tous les mardis de 12 h à 14 h. Des animateurs qualifiés (M.N.S.) sont prêts à accueillir toutes les personnes qui désirent pratiquer la natation sans considération d'âge, de sexe, ou de niveau d'entraînement.
Cette animation a également un caractère social, et doit permettre de se rencontrer.
De plus, pour répondre à une demande concernant l'orientation « sport-santé », une collaboration pourrait s'établir ultérieurement avec le centre municipal d'éducation physique.



La piscine de La Pompignane est du même type que plusieurs autres à Montpellier. Ces piscines « Tournesol » peuvent s'ouvrir en été et s'orienter en fonction de la position du soleil qui contribue éventuellement au chauffage de l'eau.

Gymnase des Cevennes

Dans le cadre de l'effort de la ville pour se doter d'équipements sportifs dignes de ce nom, sera inauguré le vendredi 24 avril le gymnase des Cévennes. Un plateau central équipé pour tous les sports, des équipements d'entraînements, 1 salle de réunions, des vestiaires et des sanitaires répondant aux besoins des sportifs, ce gymnase contiendra 270 personnes sur le plateau et 200 sur des gradins. Il est équipé pour les handicapés tant sportifs que spectateurs. Un jardin d'enfant est prévu autour. Coût de cette réalisation 367 millions.

A quoi sert votre argent

L'action foncière

Toute municipalité qui veut mettre en place les équipements nécessaires au bon fonctionnement de la cité se doit d'intervenir dans le domaine foncier. Et cela, bien entendu, dans le court terme afin de disposer des terrains nécessaires à la réalisation des équipements prévus au budget de l'année. Mais plus encore dans le moyen et le long terme car la constitution de réserves foncières est le seul moyen d'échapper à la spéculation sur le prix du sol et de contrôler les terrains les mieux situés pour les besoins de la ville.
N'hésitons pas non plus à dire que pour une municipalité de Gauche, essayer de juguler la spéculation foncière éhontée qui caractérise notre système et tendre à la moralisation du marché est une des règles politiques de base.
Or la loi, pour cela, nous donne une arme efficace : l'exercice du droit de préemption. Nous en usons d'ailleurs très rarement (moins d'une opération foncière sur dix) mais n'hésitons jamais à le faire lorsque les besoins s'en font sentir.
Toutes les acquisitions foncières ne se résolvent d'ailleurs pas nécessairement par des achats en argent. On peut amener les promoteurs à céder à la collectivité les espaces verts qu'ils contrôlent en leur faisant comprendre que la ville est seule capable de les préserver et de les mettre en valeur. On peut les obliger à céder gratuitement une partie de leurs terrains pour que la ville y installe les équipements que vont justement réclamer les constructions qu'ils réalisent.
On le comprend donc bien, l'action foncière a nécessité la mise en place d'un service foncier dont l'action est fondamentale dans la réalisation du programme municipal. Son véritable rôle peut d'ailleurs être mesuré à ces chiffres en quatre ans, la ville a acheté pour plus de 6 milliards d'anciens francs et obtenu la cession gratuite d'une masse importante de terrains faisant l'objet d'inonbrable petite cessions du titre des opérations de construction.
Sur le plan opérationnel, plusieurs types d'action foncière sont à distinguer :

1 - On élargit les rues :

La première manifestation d'une action foncière dans la ville est la réponse immédiate au besoin prioritaire de se déplacer : pouvoir circuler pour éviter l'asphyxie de la Ville. A ce stade on élargit les rues on crée des axes. Il faut agir vite et être opérationnel à très court terme.

2 - On équipe les quartiers :

Qu'il s'agisse des quartiers anciens laissés à l'abandon par les municipalités passées comme St-Martin ou la Paillade, ou des quartiers en train de naître comme la Rauze. Prévoir l'emplacement des stades, des écoles, des lieux de rencontre, voilà la deuxième étape. C'est là, surtout, qu'aujourd'hui se situe l'Action Foncière Municipale.
Par exemple : Groupes scolaires
— Ecole Maternelle Croix d'Argent
— Ecole Primaire Les Aiguerelles
Equipements sportifs - Terrain de foot de Paul Valéry
Equipement social - Crèche rue des Avants-Monts
Espaces verts - Tastavin, Parc d'Antigone et la Guirlande
Maison pour Tous - La Paillade et St-Martin.

3 - On installe les logements :

Dans le même temps, la municipalité prépare le troisième stade de l'urbanisation : à savoir prévoir l'assiette des habitations pour une ville qui s'aggrandit.
Son rôle est de permettre à l'O.P.A.C. et aux divers constructeurs sociaux d'obtenir les terrains nécessaires à leur action (rue de Ferran, Val de Croze).
Elle peut d'ailleurs, elle-même, lancer un lotissement municipal (la Pompignane), ou contrôler directement les grandes réalisations comme à la Paillade et à Antigone.

4 - On favorise l'industrialisation :

En rachetant comme à la ZOLAD II des dizaines d'hectares de terrains qui une fois équipés seront revendus à des créateurs d'emplois.

5 - On aide à l'aménagement d'une autre ville :

(Quartier de la Verrerie Basse) en rachetant des immeubles que la collectivité réhabilitera elle-même.

6 - On réserve l'Avenir :

Car la constitution de réserves foncières est l'outil de planification le plus efficace qui soit. D'autant que ces achats sont toujours faits sur des emplacements délibérément choisis par des Commissions spécialisées (Domaine de Grammont, Antigone) ou désignés par les habitants eux-mêmes (Paul Valéry - La Pompignane).
On le voit, l'action foncière est fondamentale. Par elle votre Municipalité construit le présent et prépare l'Avenir.

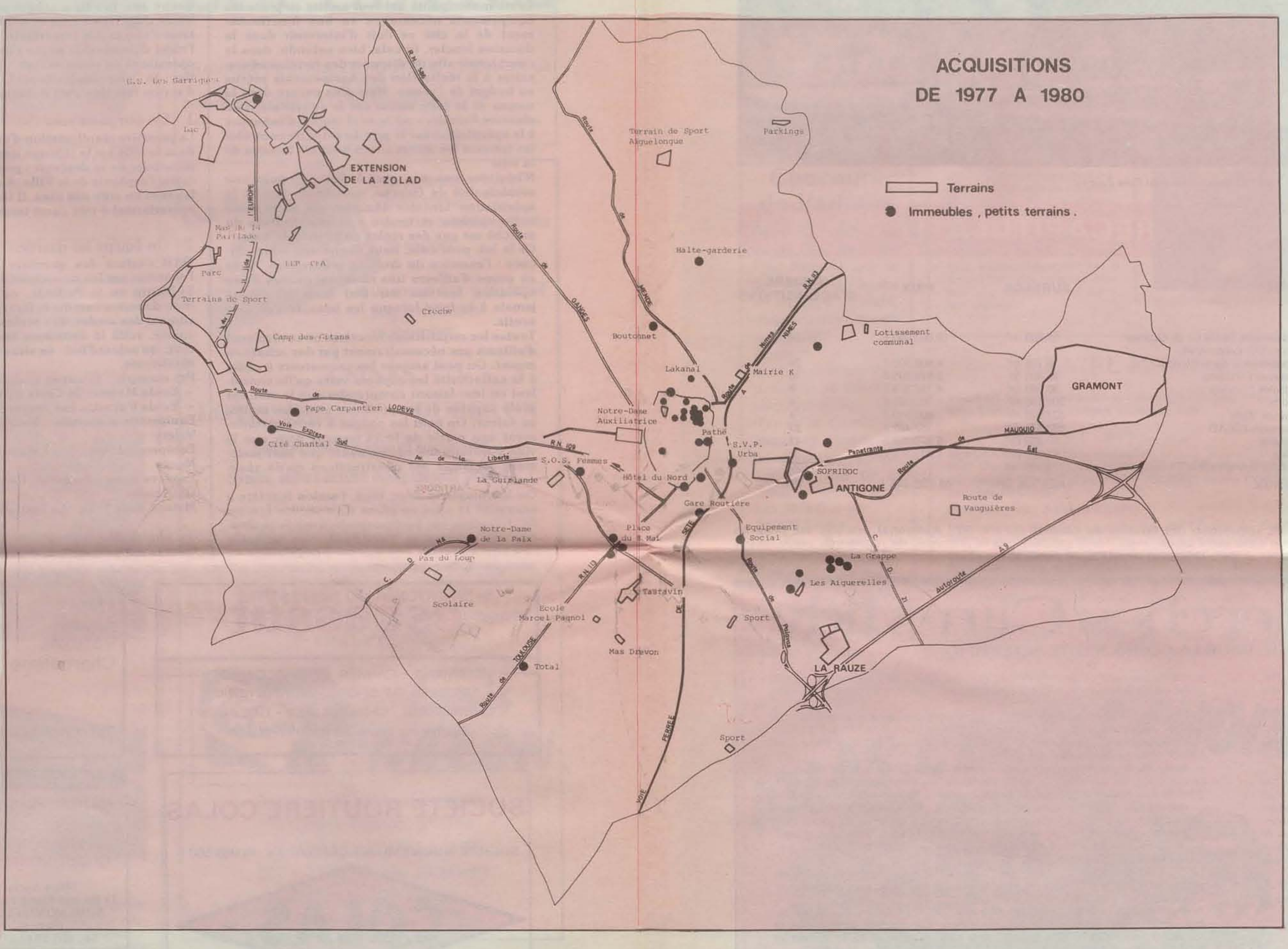
R.DUGRAND
Adjoint à l'Urbanisme.

EQUIPEMENT SOCIAL OU DE QUARTIER

Tastavin	16.046 m²	3.000.000 F	23/7/79
Rue Pierre Fermaud Centre d'Aide aux Femmes	546 m²	350.000 F	4/12/78
Avenue de la Pompignane Logements sociaux	18.000 m²	2.000.000 F	2/5/79
48 bd Rabelais et 26 avenue de Palavas Equipement Social	180 m²	230.000 F	1/6/79
Rue des Avants-Monts Crèche (+ sport)	7.360 m²	1.324.000 F	12/7/79
Route de Lavérune Equipement socio-éducatif et culturel	10.153 m²	855.000 F	17/8/79
Cinéma Pathé Equipement Culturel	299 m²	1.650.000 F	18/9/79
2 rue des Martinets Halte-Garderie	3.362 m²	350.000 F	15/10/79
Allée Jules Milhau Le Triangle S.V.P. Urbanisme	24 m²	108.000 F	18/10/79
7 avenue de Toulouse Equipement de quartier (Associations)	200 m²	145.000 F	25/5/78
Chemin de Moularès	1.877 m²	150.000 F	3/5/78
Equipement Social	et 1.100 m²	échange gratuit	6/1/79
4 impasse Grimaud	130 m²	235.000 F	5/11/79
23 rue Lakanal	262 m²	300.000 F	5/9/80

TOTAL = 58.999 m²

1977 - 1981 UNE POLITIQUE HARDIE DE RESERVES FONCIERES



RESERVES FONCIERES

Chemin de Chambert	9.925 m²	248.125 F	27/6/79
Rue de la Mosson et Avenue de la Liberté	1.400 m²	28.000 F	18/7/79
«Sept Camps»	573 m²	42.000 F	11/12/79
Rue du Petitpas	8.710 m²	144.320 F	8/2/80
Rue Favre de St-Castor	19.620 m²	294.300 F	26/3/80
Impasse de la Grappe	427 m²	220.000 F	23/7/80
87 avenue du Pont Juvénal (Antigone)	403 m²	200.000 F	26/9/80
Rue de Salaison	5.396 m²	270.000 F	16/5/79
144 rue du Moulin de l'Evêque (Antigone)	2.965 m²	1.130.000 F	5/12/79
Rue de St-Hilaire	4.975 m²	300.000 F	30/4/80
697 rue du Moulin de Sémalen (Antigone)	602 m²	62.500 F	16/5/80
Chemin de Moularès Impasse de la Grappe	634 m²	50.000 F	22/10/80
Malbosc	4.500 m²	48.850 F	20/11/80
Centre Social ZUP	3.790 m²	gratuit	27/11/79
Route de Vauguières	11.570 m²	80.000 F	12/4/79
Avenue de Pont Trinquat	10.000 m²	500.000 F	23/3/79

TOTAL = 85.490 m²

ACTIVITES DIVERSES

Rue de la Mosson (Assainissement)	1.311 m²	26.220 F	15/10/80
23 route de Nîmes Garage Véhicules Services Techniques de la Mairie	3.545 m²	2.800.000 F	28/12/79
4 rue Maguelonne (Locaux SMTU)	7 m²	100.000 F	27/1/81
SNCF Voie d'Intérêt National	25.825 m²	1.266.093 F	30/1/79

TOTAL = 30.688 m²

SUITE PAGE 14

SUITE DE LA PAGE 13

IMMEUBLES CENTRE VILLE

(1) Mise en valeur de la Tour de la Babote

17 Bd de l'Observatoire et 1 Bd Victor Hugo	400000 F
15 Bd de l'Observatoire (Hôtel du Nord)	148000 F
20 rue Diderot	480000 F

TOTAL : 5733 m²

(2) REHABILITATION DU LOGEMENT

Dans ce secteur la ville a acquis 4834 mètres carrés pour une dépense globale de 3760000 F. L'achat le plus important se situe 3 rue de Candolle, il concerne près de trois mille mètres carrés.

EXTENSION DE LA ZOLAD

Vingt sept acquisitions représentant une surface totale de 582.446 mètres carrés. Coût global : 7 357 482 F

TERRAINS DE SPORTS

Quatre acquisitions soit 200 130 mètres carrés pour 1 350 000 F.

ESPACES VERTS

Parc de la Guirlande	47.660 m²	gratuit	8/11/78
Domaine de Grammont	100.000 m²	800.000 F	24/4/79
Parc du Domaine de La Paillade	25.963 m²	gratuit	9/7/80
La Paillade	147.900 m²	gratuit	9/7/80
TOTAL :	**321.523 m²**		

ELARGISSEMENT VOIRIE

Trente six acquisitions, soit 59397 mètres carrés.

coût total : 4.025.968 F



Le parc de Vil.odève, avenue du Pont Juvénal

RECAPITULATIF

THEME	SURFACE	PRIX	NOMBRE D'ACQUISITIONS
- Equipement Social ou de Quartier	59.899 m²	10.697.000 F	14
- Immeubles Centre Ville Réhabilitation du Logement	5.733 m²	4.808.000 F	24
- Réserves Foncières	85.490 m²	3.618.095 F	16
- Activités Diverses	30.688 m²	4.192.313 F	4
- Sports	200.130 m²	1.350.000 F	4
- Espaces Verts	321.523 m²	800.000 F	4
- Extension ZOLAD	582.446 m²	7.357.482 F	27
- Scolaire	97.299 m²	5.971.788 F	11
- Voirie	59.397 m²	4.025.968 F	36
- Voirie à titre gratuit	11.100 m²		27
TOTAUX	**1.453.705 m²**	**42.720.646 F**	**167**

N.B. : L'acquisition des terrains de l'Armée (12 Ha, 50 - Antigone), n'a pas été prise en compte dans cette étude, mais il faut préciser que la ville vient de régler une partie de cet achat sur le B.P. 1981 pour un montant de 20 M.F.

centre de recherches Clin·Midy

LIEU DE RENCONTRE PRIVILEGIE POUR LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE

Implanté sur une colline surplombant le quartier de la Paillade, dans un secteur privilégié de 14 hectares, le Centre de Recherches CLIN-MIDY constitue pour notre ville un atout majeur et un pôle d'attraction d'une importance capitale.

L'on peut cependant s'interroger sur le nombre de Montpelliérains qui savent ce que renferme ce grand ensemble où biochimistes, organiciens, analystes, toxicologues, pharmaciens, médecins, ingénieurs ... soit au total 440 personnes - expérimentent et testent à longueur d'année des produits pour mettre au point des médicaments nouveaux.

Ouvert depuis 1972, le Centre de Montpellier s'est fixé deux objectifs : participer à la recherche thérapeutique de pointe et élargir ses sujets d'intérêt à la mesure d'un Groupe qui se veut créateur de biens de santé et de mieux être. Le Centre de Recherches Clin-Midy fait partie du Groupe Sanofi, deuxième groupe pharmaceutique français. Pour ce groupe Sanofi, outre l'établissement Montpelliérain, d'autres centres de recherches sont situés à Massy (région Parisienne), à Toulouse, à Ambares (région Bordelaise) à Bruxelles et à Milan. Ils sont dirigés par M. R. RONCUCCI. Ce Groupe a également une participation dans l'Institut Pasteur Production.

Afin de créer une solidarité d'effort et de responsabilité des chercheurs, l'activité du Centre a été organisée en six lignes de recherche, correspondant à six thèmes principaux :

— système nerveux central
— inflammation
— immunologie
— antibiothérapie
— système cardiovasculaire
— la ligne gastro entérologie est localisée à Milan.

Cette organisation par lignes de recherche repose sur le principe d'une structure par projets : au sein de chaque ligne de recherche, des équipes sont constituées de façon pluridisciplinaire et ont chacune à leur tête un responsable, leader de l'avancée de son projet depuis la naissance jusqu'à la concrétisation du produit (autorisation de mise sur le marché).

Ces six lignes disposent de l'assistance technique des autres lignes de recherche ainsi que de prestations des Services Communs :

— **développement chimique :** production du médicament à l'échelle pilote pour réaliser notamment les études cliniques.

— **analyses et pharmacocinétique :** contrôle analytique du principe actif et du produit fini - Etude du devenir du médicament dans l'organisme après administration - Identification et dosage des produits de transformation dans l'organisme s'il y a lieu.

— **toxicologie :** mise en évidence de l'innocuité des produits à des doses thérapeutiques - Recherche d'effets indésirables éventuels après administration prolongée.

— **pharmacotechnie :** étude de la mise en forme galénique : formulation et fabrication de la forme pharmaceutique qui sera administrée (comprimé, injectable ...).

FACILITER LA COMMUNICATION

Le choix architectural qui a présidé à l'édification du Centre de Recherches de Montpellier traduit bien le souci constant de la Direction de faciliter au maximum les communications entre les différents chercheurs.

Autour d'un bâtiment central, comprenant la Direction, l'informatique, la documentation, centre de décision mais aussi de communication, lieux de réunion mais aussi de rencontres informelles, s'ordonnent les quatre ailes disposées en étoile, abritant les lignes de recherche et services communs.

Consacrées aux animaux, les parties centrales ont été conçues pour réguler et optimiser les conditions d'hébergement (ventilation régulée, température constante, degré d'humidité contrôlé, etc).

PROJETS EN COURS

En raison de l'extension de l'activité du Centre, il a été décidé de réaliser deux ouvrages extérieurs :

— l'un destiné à accueillir le restaurant d'entreprise, ceci afin de récupérer au profit des unités de recherches les locaux centraux ainsi libérés.

— l'autre destiné à recevoir le service de toxicologie dont l'extension est rendue nécessaire par les besoins en la matière, dus aux exigences de plus en plus importantes des autorités de tutelle, tant nationales qu'internationales.

SYMPOSIA «QUO VADIS»

Le Centre de Recherches CLIN-MIDY est à l'origine de nombreux échanges avec diverses personnalités scientifiques internationales.

Dans le cadre, des congrès «Quo Vadis ?» sont organisés régulièrement par le Centre de Recherches. Ces rencontres ont pour but essentiel de favoriser les échanges et établir un dialogue entre chercheurs du secteur privé et public de nombreux pays, ceci afin de faire le point sur des domaines d'actualité de la recherche thérapeutique et d'apporter aux équipes montpelliéraines une base de réflexion constructive supplémentaire.

Le dernier symposium «Quo Vadis», le cinquième de la série, a eu lieu les 5 et 6 février 1981, et a rassemblé 250 spécialistes venus de 18 pays, en vue de faire le point sur des tests courts de cancérogénèse et mutagénèse, thème d'une importance capitale pour l'industrie chimique et pharmaceutique.

Outre l'intérêt des information apportées au cours de ces rencontres, ces symposia «Quo Vadis» contribuent à positionner Montpellier au centre des débats sur l'avenir de la recherche médicale internationale.

Les programmes du mois

3ème Salon de peinture de la ville de Montpellier

Organisé par l'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA PEINTURE REGIONALE, sous l'égide de la Mairie de Montpellier, la troisième édition du SALON DE PEINTURE DE LA VILLE, se déroulera cette année du 26 mai au 21 juin.

Bénéficiant de l'aura de ces prédécesseurs, ce IIIème Salon s'annonce sous les meilleurs auspices. Le nombre des inscriptions - plus d'une centaine- émanant de toute la région, et parfois d'au delà, est en effet, le garant d'une sélection rigoureuse, et par là de la qualité même des œuvres présentées.

Fidèle à sa vocation, le Salon 81 sera, comme ses prédécesseurs, ouvert à toutes les formes d'art pourvu qu'elles procèdent d'une démarche de recherche et de création ; c'est sans doute cette diversité dans la qualité qui a attiré les nombreux visiteurs des années précédentes.

Nous écrivions l'an dernier ici même, que le salon ne pourrait se survivre que par la qualité et la richesse du contact avec le public, celui-ci a répondu favorablement - plus de 3 000 visiteurs l'an passé- et ,a ainsi confirmé la nécessité d'une telle manifestation dans la région.

Gageons que cette année encore, le public saura être au rendez-vous encore plus nombreux, et transformer cette heureuse initiative de la municipalité en institution régionale.

Concours de Variétés

Dans le cadre du 2ème festival de Pyro-Mélodie qui se déroulera au Peyrou les 25, 26 et 27 Juin, aura lieu un concours de variétés.

Auteurs, compositeurs ou interprètes peuvent s'inscrire jusqu'au 5 mai, dernier délai auprès du secrétaire général de ce festival organisé par l'Amicale de la Police : Villa n° 3 Les Méjeans - 34970 Lattes.

Deux invitations permanentes (valeur 180 F) seront remises aux candidats admis à concourir.

Yannis Ritsos en 1970 à Athènes

THEATRE MUNICIPAL

Vendredi 10 Avril (20 h 30) et Dimanche 12 Avril 1981 (14 h 30) sous l'égide du club Lyrique de Montpellier

LA TOSCA

de PUCCINI ; en langue originale
avec Ghena DIMITROVA, Beniamino PRIOR, Juan PONS, Jean-Christophe BENOIT, Christian POULIZAC, Bruno COSTANTINI, Jacques GELLION.

Mise en scène : Jacques KARPO

Décors et costumes : coproduction de l'Opéra du Nord et de l'Opéra de Marseille. Maquettes : Kristin OSMUNDSEN.

Orchestre et Chœurs : du Théâtre de Montpellier
Direction : Louis BERTHOLON

Location ouverte à partir du samedi 4 Avril - Tél. : 66.00.92.
Prix des places : Adultes individuels : de 30 à 80 F.
jeunes, collectivités, troisième âge : de 20 à 50 F.

Mois de la poésie contemporaine

AU THEATRE QUOTIDIEN

Le Théâtre Quotidien de Montpellier organise du 13 avril au 22 mai des SPECTACLES / ACTIONS-POETIQUES / RENCONTRES / EXPOSITIONS autour de (et avec) la parole des poètes, et ceci en collaboration avec le C.I.R.C.A. et la Maison des Livres et des Mots de Villeneuve-lez-Avignon.

*** En avril : le T.Q.M. invite le C.I.R.C.A.**

Auront lieu au Théâtre même de la rue Carré-du-Roi, à la Salle Demangel, place Saint Ravy et à la Maison de Heidelberg les manifestations littéraires suivantes :

— expositions - éditions GALLIMARD - éditions FATA MORGANA - RILKE - Marcel SEGUIER présenté par P. TOREILLES - la Poésie Chinoise par François CHENG - la Reveue GRANIT - Charles JULIET présenté par Jean JOUBERT - Jean-Claude TERRADE - une « table ronde » sur REVERDY - les Auteurs de Gallimard - les Auteurs de FATA morgana - Henri PICHETTE présenté par Frédérique - Jacques TEMPLE - Francis PONGE par Marcel SPADA, les Ecrivains de la Revue ARGILE, Bernard NOEL et Antoine GALLIMARD.

*** En mai : le T.Q.M. produit et créé deux spectacles**

— **« L'ENFER » / DANTE - PASOLINI :** réalisation Jenny Szabo sur une musique originale de Bernard PARMEGIANI - récitant : Frank ROYON LE MEE - régie son : Bruno d'AUZON - décor : Marc DELUZ. les 5, 6, 7, 8 à 21 h.

— **TABLES RONDES** sur la Musique Contemporaine - sur DANTE / PASOLINI avec J. Guidi, F. Ducros, R. Milani.

— **ATELIERS :** Science-Fiction avec Michel Cosem, Blaise CENDRAS F.J. Temple.

— **UNE ACTION POETIQUE** de Michel TOURAILLE :

« alors bonjour à vous bonjour
compagnons du monde & de la légende
YANNIS RITSOS »

(création mondiale en présence de D. Grandmont traducteur de Rotsos)

— en exclusivité au T.Q.M. les 19, 20, 21, 22 mai à 21 h et présentée au Festival du Théâtre Régional de Villeneuve d'Asq.
avec : Claude Cendras, Mychèle Leca, Michel Touraille et Lore.
décor : Marc Deluz - bande son : Jean-Louis Sitjar.

L'inauguration de ces manifestations d'ampleur nationale aura lieu au T.Q.M. le 13 avril ainsi qu'une conférence de Presse Régionale.

Pour tout renseignement s'adresser au Théâtre Quotidien de Montpellier 5, rue Carré-du-Roi 34000 MONTPELLIER, Tél : (67) 63.35.83 tous les jours sauf lundi, de 9 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h et à la Maison desgLivres et des Mots - C.I.R.C.A. La Chartreuse VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON 30400 Tél : (90) 25.05.46.

SALLE MOLIERE

— Mercredi 15 Avril : 21 h Théâtre du Galinier et du Feu Follet «Le Malade Imaginaire» de Molière.
— Jeudi 16 Avril : 21 h Le Galinier présente : le groupe «Passerelle» dans «Le Rêveur d'Absolu».
— Samedi 18 Avril : 21 h Illusionnistes Montpelliérains.
— Mercredi 22 Avril : 21 h Concert Jazz-Action
— Jeudi 23 Avril : 21 h Conférence : «Montagne du rêve au Nepal»
— Samedi 25 Avril : 21 h Groupe Chorégraphique et instrumental de Montpellier.



Carnaval 1981

Comme chaque année le carnaval 1981 a été pour des milliers de Montpelliérains une grande fête populaire. Comme chaque année le comité des fêtes et les associations de la ville se sont dépensés sans compter pour assurer le succès de cette manifestation. Qu'ils soient ici remerciés pour le travail réalisé. Tous ont organisé de main de maître le retour de Caramentran, malheureusement perturbé par le mauvais temps et quelques excès regrettables. Ces centaines de bénévoles ont trouvé leur récompense lors du défilé de chars. Le livre d'images que nous publions ce mois-ci leur est dédié.

La deuxième sortie ayant été perturbée par la pluie, elle a dû être renvoyée au 2 avril. La cavalcade s'est alors déroulée normalement.

Mais à cet égard, il nous faut rappeler les interdictions formelles de jets de farine et de pétards sur les personnes. Il est regrettable que quelques irresponsables et excités perturbent ce qui doit être une fête de la jeunesse.

Supporters de La Paillade

Aiguelongue

Asham

Accordéon club

Foyer Léo Lagrange

A.M.A.R.C.



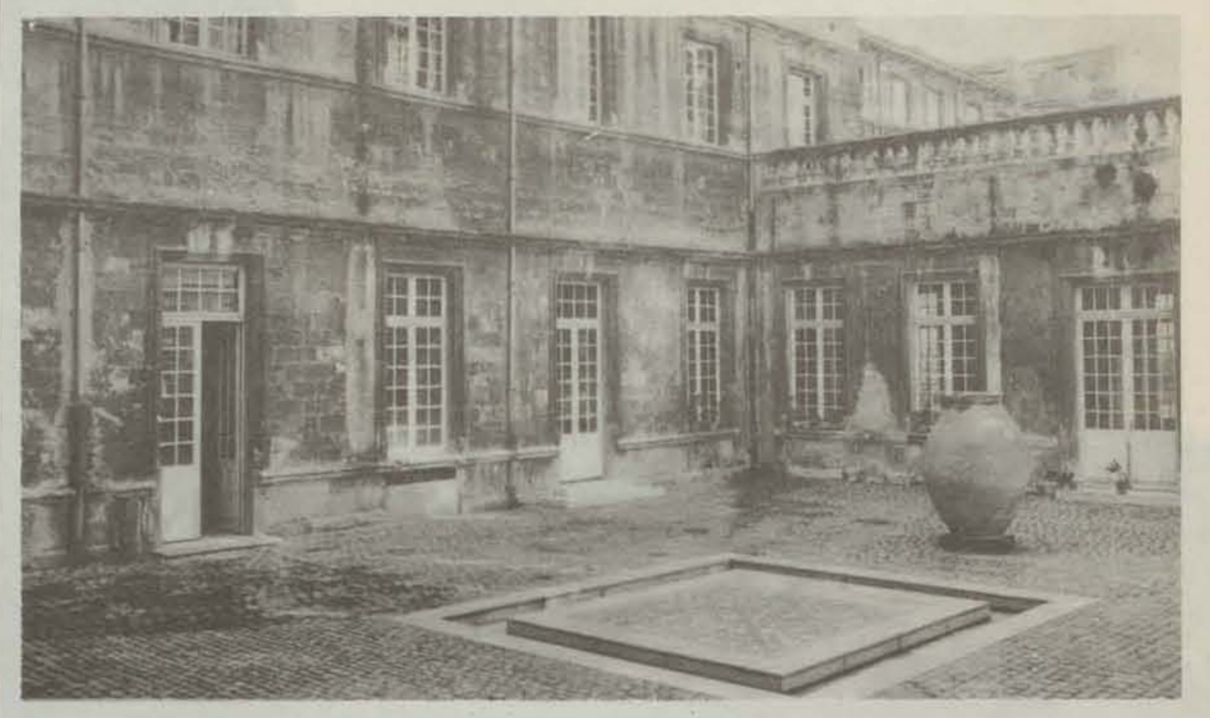
Montpellier Festivités

Bureau d'Aide Sociale

Etoile bleue

La Garriga

Que sera le nouveau musée Fabre en 1982 ?



La cour de la « Mosaïque de Lattes », jouxtant la place Jacques Cœur, où se fera l'entrée du musée, donnant sur la rue du Collège.

Devant le doublement des surfaces d'exposition, on parlerait plutôt d'explosion que de croissance. On peut dire qu'avec les deuxième et troisième tranches de travaux qui se poursuivent simultanément (la première avait débuté en 1978), le Musée Fabre s'éveille de cent ans de somnolence.

Certaines collections déménageront ; d'autres - des milliers d'œuvres - sortiront des réserves et c'est à une véritable redécouverte que seront conviés l'an prochain les amoureux de ces chefs-d'œuvre. Les aménagements, percements, (escaliers, ascenseurs), renforcements, restaurations, suivent leur cours avec une remarquable régularité. M. Massotta, architecte, déploie tout son art à utiliser les techniques modernes dans ces murs plusieurs fois séculaires.

Au niveau de la cour d'honneur, on est en fait au premier étage, si l'on considère l'entrée du musée actuel, rue Montpelliéret, et l'on y accédera indifféremment par la rue Girard et la rue du Collège. Sous de hautes voûtes, un vaste hall d'entrée de 200 mètres carrés abritera une salle d'attente et d'accueil et un comptoir de vente de livres, reproductions, diapositives et brochures. Ce hall communique avec l'auditorium et s'ouvrira bientôt vers le premier corps de bâtiment, à proximité de la Galerie Bruyas.

Au véritable rez-de-chaussée, les arcs de plein cintre alternant avec des murs massifs forment cinq salles dont la superficie varie de vingt à cinquante mètres carrés. Peut être accueilleront-elles un dépôt archéologique provenant des fouilles de la région. Les céramiques Shipibo pourraient y voisiner avec une salle d'Egyptologie (pièces entreposées par le Louvre).

Le deuxième étage, moins étendu du fait du vide créé par le hall d'entrée, contient un espace destiné à la présentation des dessins (sur deux niveaux), ainsi qu'un salon permanent de la photographie.

C'est au troisième étage qu'une superbe galerie de vingt-six mètres de long, ornée d'un élégant plafond à la française, pourrait recevoir de grandes toiles du XVIII[e] siècle, actuellement reléguées sous des cache-poussière. Elle jouxte trois salons de 50 à 70 mètres carrés et d'une belle hauteur, dignes des écoles du Nord des XVII[e] et XVIII[e] siècles que les Montpelliérains connaissent bien. Elle conduit à une vaste surface de deux-cents mètres carrés, largement éclairée sur ses deux côtés, où l'on projette de rassembler les nombreuses sculptures que nous possédons.

Des surfaces analogues, au quatrième étage seront réservées aux anciens régionaux et aux contemporains régionaux.

Les nouvelles acquisitions de 1980 et 1981 y prendront place. Les trois niveaux réservés aux armoires à dessins, réunis par un escalier à part, s'insèrent entre le 3[e] et le 5[e] étage.

C'est à ce dernier que les étudiants trouveront asile, tout en haut du bâtiment, près de l'horloge, là où le Conservateur lui-même aura son cabinet de travail et un bureau pour recevoir ses visiteurs.

Enfin si le projet d'atelier de restauration voyait le jour, un espace est prévu aussi à cet étage. Montpellier ne dépendrait plus alors de Paris pour ces travaux et le Musée pourrait même prendre des commandes pour d'autres villes.

Les cinq étages ainsi que le Musée d'aujourd'hui seront accessibles aux handicapés grâce à un système complet d'ascenseurs et de plans inclinés.

C'est bien à une seconde naissance que nous assistons : les Montpelliérains pourront être fiers, dès 1982, de ce travail colossal qu'ils auront contribué à financer et pourront surtout jouir des merveilles du Musée Fabre, leur musée, et l'un des tout premiers de France.

Josette FENOY
Conseillère municipale
déléguée au Musée Fabre



Madame Fenoy, conseillère municipale, déléguée au Musée, avec M. Déjean, conservateur en chef, dans la future entrée qui sera ouverte au printemps 1982, donnant sur la place Jacques Cœur, où se déroulera une partie du festival international de danse.

LE COUT DES TRAVAUX

Première tranche (13 juillet 1977) 1 440 000 Francs
(dont une subvention du Ministère de la Culture de 431 000 Francs)

Deuxième et troisième tranches confondues
(29 septembre 1980) 4 780 000 Francs
(dont une subvention de l'Etablissement Public Régional de 950 000 Francs)
– La subvention du Ministère est en instance d'être accordée.

Budget 1981 : Poursuite des travaux des 2° et 3° tranches confondues 2 500 000 Francs
Aménagement de la nouvelle entrée (rue du Collège) 200 000 Francs
Mobilier et matériel audio-visuel 500 000 Francs
(dont une subvention de 200 000 Francs de l'Etablissement Public Régional).

S'ajoute à ces sommes, une enveloppe de 80 000 Francs, cette année pour l'achat de nouvelles œuvres d'art.



Aménagement des salles intérieures.

L'AUDITORIUM

Cette salle pratiquement terminée jouit de proportions harmonieuses : assez intime pour un bon contact entre un conférencier et son public, elle n'en est pas pour autant étriquée : cinquante sièges confortables sont étagés sur cinq gradins assez profonds et suffisamment dénivelés pour que chaque spectateur dispose d'un très bon angle de vue sur l'écran.
Les murs et le sol recouverts de moquette noisette et marron glacé, en assurant une insonorisation parfaite, présentent un fond de décor assez sobre. D'épais volets, aux fenêtres, permettent déjà une obscurité presque complète : un immense rideau voilant l'ensemble réalisera bientôt le noir absolu pour la projection des diapositives.

L'Auditorium présentera, à la demande des conférenciers, des professeurs d'arts plastiques, des artistes, des professionnels... et naturellement à l'initiative de Xavier Déjean lui-même, différentes sortes de travaux. Des publics divers y seront reçus : élèves, étudiants des Beaux-Arts, amateurs, associations...

Notre Conservateur répète volontiers qu'il tient à familiariser avec son musée, une population qui éprouve trop souvent le sentiment de ne pas être «chez elle» là où elle n'a pas reçu une certaine initiation. Ce nouvel outil de culture populaire que représente l'Auditorium, devrait aller dans le sens des soucis pédagogiques qui animent pour une bonne part les activités de M. Déjean.

LE DESENGAGEMENT DE L'ETAT

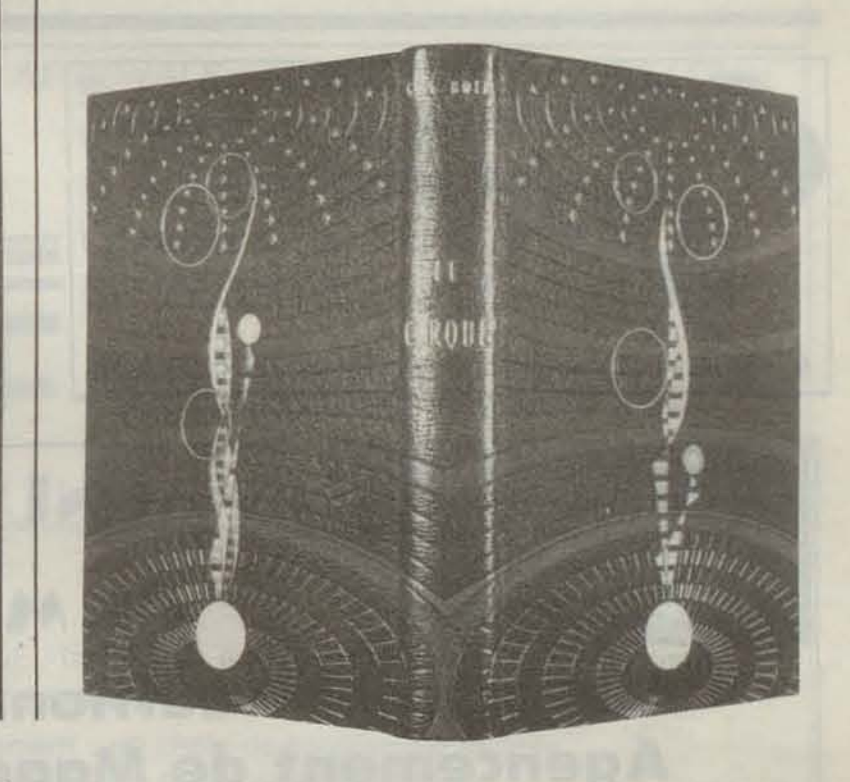
Le budget culturel national représente 0,48 % du budget total de l'Etat ! En baisse absolue. Il est le plus faible, depuis 1974, en valeur relative. Et, en chiffres absolus, il partage avec celui de la Jeunesse et des Sports, le privilège de la plus faible croissance en 1981. Après les efforts de MM. Malraux et Duhamel, M. Lecat a réussi lui, l'exploit de faire reculer le budget de la culture, pourtant insuffisant.
L'augmentation est de 11,55 % sur le budget de 1980. C'est moins que le coût de la vie (13,8 %), moins que le budget de l'Etat (14,6 %), moins que le coût de la construction (18 %).
L'Etat augmente toutefois substantiellement, à l'intérieur de ce budget (Titre V), les crédits d'équipement (+ 21,7 %). On pourrait donc espérer logiquement une augmentation, au moins ici, de la participation de l'Etat au financement des travaux du Musée Fabre ? Pas du tout : Si l'on considère la répartition régionale de ces crédits, on constate que l'Ile-de-France, à elle seule, en dévore 48 % et que cette «dent de scie» dans la courbe des crédits n'est due qu'à la volonté de M. Giscard d'Estaing de réaliser une opération de prestige : Le Musée du XIX[e] Siècle à Paris, sera une remarquable pièce de l'artillerie U.D.F. contre le Centre Pompidou des gaullistes.
Orsay contre Beaubourg : toute la France dans un mouchoir de poche. Et le lointain Musée Fabre de Montpellier n'a pas reçu un centime au titre de l'année du patrimoine qui aura décidément fait plus de bruit dans la presse parisienne que dans les cagnottes de province...

G. FRÊCHE, maire

Une exposition de reliures

C'est quelques 130 reliures du XVI[e] au XX[e] siècle que le public montpelliérain pourra découvrir au MUSEE FABRE, tout au long du mois d'avril, dans le cadre de l'exposition organisée par la Bibliothèque municipale (1).
Parmi ses richesses ignorées du grand public, la Bibliothèque possède un nombre considérable de reliures anciennes, simples ou luxueuses. Hélas, certaines sont en médiocre état car elles ont souffert de manipulations trop brutales au cours des âges. Toutefois, pour chaque siècle, on a pu réunir quelques reliures caractéristiques d'un genre ou d'un style, ou portant les armes de personnages célèbres de l'époque.
Au contraire, on a eu l'embarras du choix pour les reliures modernes, car la Bibliothèque municipale - grâce à la donation Frédéric Sabatier d'Espeyran - possède le fonds le plus prestigieux de province.

(1) Musée Fabre, ouvert tous les jours sauf le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (samedi et dimanche 17 h).



Montpellier, premier complexe mondial d'enseignement et de recherche en agriculture méditerranéenne et tropicale

Le 7 mars dernier Montpellier accueillait vingt ministres et ambassadeurs africains venus visiter le complexe d'enseignement et de recherche d'agriculture méditerranéenne et tropicale de notre ville. A cette occasion on a procédé à la pose de la première pierre du Centre d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes (CNEARC). Voici des extraits du discours prononcé par André Vézinhet, représentant le maire de Montpellier lors de cette journée à laquelle ont également participé de nombreuses personnalités françaises dont MM. Robert Galley, ministre de la coopération et Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture.



André Vézinhet pendant son allocution

Messieurs les Ministres,
Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Préfet,
MM. les Présidents,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi avant toute chose de vous adresser un message de bienvenue dans notre bonne ville de Montpellier au nom de son Maire, Georges FRECHE et de son Conseil Municipal.

Au-delà de l'honneur que vous nous faites, et il n'est pas nécessaire que j'insiste beaucoup pour vous dire combien nous y sommes sensibles, je voudrais profiter de l'instant privilégié qui nous réuni pour analyser la signification que revêt votre présence aujourd'hui à Montpellier. Elle est, me semble-t-il avant tout, le gage de la reconnaissance du rôle tout à fait prééminent qu'a pris Montpellier dans un certain contexte agronomique.

La Ville de Montpellier, métropole régionale du Languedoc-Roussillon, est tournée vers le bassin Méditerranéen. A ce titre elle avait naturellement compétence à assumer un rôle dans le domaine de l'Agronomie des pays de la Méditerranée. Je crois pouvoir affirmer sans risque, qu'elle a su répondre à cette attente. Elle a même fait mieux puisqu'elle a su s'ouvrir aux problèmes que pose l'agronomie des régions chaudes et plus précisément l'agronomie tropicale.

L'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier grande dame et vénérable centenaire (sa création remonte à 1872) fut historiquement le premier maillon d'une longue chaine.

Je sais, Messieurs les Ministres qui êtes présents aujourd'hui dans cet amphithéâtre, que nombre d'entre vous ont plus ou moins longuement séjourné à l'ENSA de Montpellier. Au niveau des responsabilités qui sont les vôtres, peut-on trouver meilleur témoignage pour attester de la qualité de cette institution.

En 1946 fut associé à l'ENSA de Montpellier un Centre de Recherche de l'Institut National de la Recherche Agronomique. Avec à ce jour près de 400 agents. Il a lui aussi largement contribué au rayonnement de la Ville de Montpellier. Il s'est dans bien des domaines spécialisé dans l'étude des problèmes de l'Agronomie Méditerranéenne et tropicale.

Nous évoquerons maintenant une période plus récente de l'évolution du complexe Agronomique Montpelliérain. Elle concerne la création de l'Institut Agronomique Méditerranéen. Son audience est aujourd'hui unanimement reconnue. On ne compte plus les hauts responsables des pays amis et tout particulièrement des pays d'Afrique qui ont séjourné à l'Institut Agronomique Méditerranéen.

Plus récemment encore, c'est le GERDAT (Groupement d'Etude et de Recherche pour le développement de l'agronomie tropicale) qui est venu se fixer à Montpellier. Il coordonne les activités de 8 organismes de recherche agronomique tropicale et constitue de ce fait un des instruments essentiels de la coopération scientifique et technique Française que j'évoquais il y a un instant.

Avec l'IFARC (Institut pour la formation agronomique et rurale en régions chaudes) qui lui est associé, il s'efforce de répondre aux besoins fondamentaux de la formation agronomique des pays tropicaux et méditerranéens.

A ce stade de l'évolution du complexe, on pouvait considérer qu'une taille critique indispensable à la survie avait été atteinte ; on pouvait aussi envisager de conforter son développement par l'accueil de nouvelles structures rendant ainsi irréversible la démarche engagée. C'est la raison pour laquelle, à partir de 1977, la Ville de Montpellier a favorisé de nouvelles implantations sur des terrains lui appartenant. Dans le cadre du renouvellement du bail liant la Ville à l'ENSA sur le domaine de La Valette, elle a volontiers consenti à céder gracieusement à l'Etat une emprise foncière de 5 hectares pour que puissent être accueillies une antenne méditerranéenne de la prestigieuse Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts dont l'objectif est une ouverture vers les problèmes de la coopération, ainsi qu'une Unité très conséquente du Centre d'Etude et de Machinisme Agricole du Génie Rural et des Eaux et Forêts (CEMAGREF) pour traiter des problèmes de mécanisation liés aux productions Méditerranéennes. Ces deux nouvelles unités vont dans les prochains jours venir grossir le potentiel déjà existant.



MM Méhaignerie, ministre de l'agriculture et Frèche, maire de Montpellier posant la première pierre du Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions chaudes du domaine de Lavalette.

A proximité immédiate du Domaine de La Valette, la Ville a également mis à la disposition de l'Etat un terrain permettant l'accueil du Centre National d'Etudes Agronomiques des régions chaudes. Transfert de l'Ex. Ecole Supérieure d'Agronomie Tropicale de Nogent, le CNEARC vient harmonieusement conforter l'édifice et apporter dans un domaine essentiel, celui de la formation, une compétence que nul ne saurait lui contester.

A également été favorisé au domaine de La Valette, l'implantation d'un Groupement d'Intérêt Scientifique spécialisé dans l'étude des problèmes énergétiques et dont la responsabilité scientifique a été confiée au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique). En liaison étroite avec ce GIS, la Ville a donné son agrément à l'installation sur le Domaine de La Valette d'une station expérimentale de pompage solaire par photopile. Les pompes Guinard ont pu ainsi expérimenter une unité pilote dont l'importance en fait un exemple unique au monde.

Qu'il me soit permis de saluer ici la compréhension de l'Etablissement Public Régional qui a financièrement facilité l'opération de transfert vers une commune voisine de la station d'amélioration des plantes de l'INRA qui occupait initialement le Domaine de La Valette, en même temps qu'il a aidé à la création du GIS sur les Energies Nouvelles.

Bien évidemment toutes ces implantations devaient être compatibles avec la préservation pour les Montpelliérains du poumon de verdure que constitue au Nord de la Ville, l'ensemble du Domaine de La Valette du Parc Zoologique Henri de Lunaret et du Bois de Montmaur. C'est par l'élaboration d'un plan d'Occupation des Sols que cette démarche s'est effectuée. J'ajouterai qu'elle a permis de libérer 40 hectares de terrains agricoles inconstructibles qui seront utilisés par l'ENSA pour des opérations de diversification des Cultures Méditerranéennes.

Pour clore mon propos je n'aurais garde d'oublier l'apport considérable qu'à constitué dans cette évolution, l'Université de Montpellier. Riche de ses maîtres prestigieux et de ses 30.000 étudiants, elle apporte un environnement intellectuel très favorable et dans bien des cas, elle a été un support logistique indispensable à la concrétisation de nos ambitions.

Etant donné la nature essentiellement scientifique des problèmes qui se posent dans le cadre du Complexe Agronomique, l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc a fourni un précieux concours.

Je ne peux enfin passé sous silence le Lycée Agricole de Montpellier qui, situé à proximité immédiate du Complexe, doit y jouer un rôle non négligeable.

Mesdames et Messieurs, j'espère que vous voudrez bien me pardonner d'avoir été aussi long, mais j'ai tenu à vous dire combien la ville de Montpellier attache d'importance à l'existence du Grand Complexe Agronomique Méditerranéen et Tropical et surtout à vous remercier d'être ici présent aujourd'hui pour porter témoignage de l'intérêt que vous accordez à ce développement d'une Agronomie porteuse, n'en doutons pas, de nombre de nos espoirs pour demain.

André VEZINHET

DU 11 AU 23 MAI

IIe Rencontres internationales d'art photographique et diaporamique.

Avec le concours du Ministère de la Culture et de la Communication, du Conseil Général, et de la Ville de Montpellier, l'Association des Rencontres s'est donné, en organisant cette deuxième édition, sa vitesse de croisière. Le programme des expositions est exceptionnel, de par sa qualité et de par la diversité des photographes qui accrocherons leurs œuvres. Ceux-là, professionnels, indépendants, membres de photo-clubs, viennent du monde entier, de courants les plus divers. Avec l'association et la Mairie, les maisons pour tous de la ville, le musée Fabre, le centre culturel du Languedoc, des galeries privées participent à ce festival de l'immage dont les différentes manifestations vont s'installer dans tous les coins de la ville. Pendant un peu plus d'une dizaine de jours, Montpellier va vivre sous le signe de la photo ; en plus des expositions, sont prévus : des rencontres débats avec les auteurs, démonstration de matériels photographiques, ateliers d'initiation à la prise de vue et au laboratoire ouverts aux jeunes, une place importante est laissé au diaporamas, la vidéo et le cinéma ne sont pas oubliés.



Renseignements : Hôtel-de-Ville, relations avec la population - Tél : 92.48.85 poste 4275.

SALLE DES RENCONTRES

Mairie - 9 h à 19 h

Les grands maîtres de la photographie :
William KLEIN (U.S.A.) - Fulvio ROITER (Italie) - André KERTESZ et Edouard BOUDAT (France).
Le qualificatif de «grand Maître» est justifié tant la technique de leurs photos est parfaite, le sujet original, et les sentiments exprimés profonds.

La photographie de mode :
Christian VOGT (Hollande) - François (France).

La photographie contemporaine :
Roger VUILLIEZ - Gloria FRIEDMAN - Dominique MARCHES - Bernard BORGEAUD.
»... Avec mon appareil je tranche l'espace normatif pour faire surgir un autre ordre spacial, celui de non imagé, hors cadre, absent dans les discours de l'ordre «(Borgeaud).

HOMMAGE A FRANÇOIS LORTHIOIR
Président du photo-club de Narbonne pendant de nombreuses années, Lorthioir nous a quitté à peine âgé de 37 ans. Il est à l'initiative du «mois de la photo» et a su mettre sur pied une organisation prestigieuse avec rencontres et expositions animés par les noms les plus importants de la photo. Il avait fait de Cadaques son champ d'inspiration photographique.

«Vision urbaines»
Joseph RIGOL - Toni PRIM - Edwards OLIVELLA - Toni PADROS : le Collectif Catalan (Espagne) - Roland LABOYE (France).
Le photographe se sert de l'ambiance qui l'entoure comme d'un élément d'inspirations multiples. Alors, tout ce qui contribue à son environnement dans lequel il se trouve habituellement intégré (murs, cheminées, piétons ...) lui sert de sujet d'expression.

ATRIUM

Mairie - 9 h à 19 h

La photographie scandinave :
Reino PELKONEN - Pekka HUUKA (Finlande) - Anderson KJELL - Gunnar BEVNEHOLM - Nils Erik JERLEMAR - Ingemar BRORSON (Suède) - Jens O. HAGEN (Norvège).

La photographie du «Plat pays» :
G. FINCKEN (Belgique) - Cornelis JAN TER BURG - Jan JANSEN - Gerardus VAN MOL - F. J. BRUESTJES (Hollande).

Vision sans frontières :
CLaudio FELICIANO - Decio BRIAN (Brésil) - BHATT JYOTTI Salom CHAIMAN (Inde) - P.G. GALE (Nouvelle-Zélande) - DAIGARU Minoru (Japon) - Georgius HARRIS (Grèce) - Alan JACKSON (Grande Bretagne) - Roger PAUWELS (Belgique) - ASAD Ali (Pakistant) - Claude PARET - Guy RENAUX (France).

Avant garde :
AZAR - AMY BEDIK - IRUTCHKA - Alex KAISER - Jill LYNNE - Jorg WIEBECK.
Présentée par la galerie «Ufficiodell'arte» et les éditions Creatix, cette exposition réunie différentes approches de la photographie contemporaine basée sur la recherche expérimentale.

SALLE PETRARQUE

(place Pétrarque - 10 h à 19 h)
Deux expositions inédites réalisées sous le patronage de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne.
«L'art de la photographie autour des années 1900 en Allemagne».
62 photos représentatives du mouvement artistique de 1900 à la première guerre mondiale. Cette photographie est étroitement liée aux objectifs du «Jugendstil» et de l'art nouveau, qui consistent à «rechercher des formes radicalement nouvelles pour tout ce qui modèle l'environnement des contemporains».
La photographie sous la République du Weiman.
Cette exposition se concentre sur les nouvelles aspirations liées à la fondation de la République de Weiman.
Elle montre les aspects fondamentaux d'un des chapitres les plus novateurs de l'histoire de la photographie allemande moderne.



Le jour de la présentation des 2e rencontres. De gauche à droite MM. CONDROYER, directeur des Affaires Culturelles ; COUGNENC, administrateur général des rencontres ; Georges FRECHE, maire ; Madeleine CLAVIER, conseillère déléguée aux expositions et Jacques RAMADIER, vice Président des Rencontres.

THEATRE MUNICIPAL

(place de la Comédie - 10 h à 19 h)
Réflexion objective autour d'une image
La photographie de Bébé depuis 1900 à nos jours
La fête en Languedoc-Roussillon.
Trois thèmes qui appellent la participation des photographes de tous bords.
Le premier propose à partir d'une couverture de «Paris-Match» son interprétation libre.
Le second réunit des photographies de bébé prêtes par des Montpelliérains.
Le troisième réunit des photos amateurs représentant les manifestations folkloriques et les fêtes de notre région.

GALERIE FREDERIC BAZILLE

(place de la Comédie - 10 h à 19 h)
La photographie des Clubs :
MONTPELLIER, P.T.T., I.B.M., C.N.R.S., CLUB CHEMINOTS, A.S.C.E.E. (34), ECOLE NORMALE de MONTPELLIER, PHOTO-CLUB de CASTELNAU, LA COLOMBIERE, TRIOLET, St-MARTIN, A.D.A.S., OBJECTIF 90 (Sète), FOYER RURAL (Prades-le-Lez), PHOTO-CINE-CLUB MIDI LIBRE.
Les photos clubs de la région, réunis en association sont à l'initiative de ces Rencontres.
Cette exposition permet à deux jeunes auteurs amateurs d'accrocher leurs travaux.

MAISON POUR TOUS DE LA PAILLADE

(Mas de La Paillade)
Exposition réalisée sous le patronage de l'Ambassade du Japon.
«Le Japon vu par les Japonais»

MAISON POUR TOUS DE LA GUIRLANDE

(Rue Bernard-Lecache, cité Gély - 10 h à 19 h)
Raphaëm GAILLARDE
«Vues du Laddack» (Tibet)

MAISON POUR TOUS

Joseph RICOME
(Rue Pagès - 10 h à 19 h -Bus n° 1)

Les premiers autochromes des Frères Lumière
En inventant le principe de l'Autochrome, Louis Lumière révolutionne la photographie.
Les premiers autochromes présentent la nature, les gestes, les modes d'avant-guerre, s'inspirent de la peinture de l'époque. Comme si le point impressionisme, le pointillisme intimiste étaient «dans l'air».

CENTRE CULTUREL DU LANGUEDOC

(20, rue Lakanal)
Serge GALL et Daniel BESSON

PAVILLON POPULAIRE

(Esplanade - 10 h à 19 h)
Atrium de la mairie, salle Frédéric Mistral.
Des photograhes régionaux...
DE HULLESSEN RAMON -BRUSTON - DUPRE - DUNOYER - BIGAS - JAUBERT -LLATAS - MILLA - PEDELMAS - PORTAL - QUERE - BERNABEU - BAURENS - GAS - MARTIN

MUSEE FABRE

(Rue Fabre)
Exposition réalisée avec le concours de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
Clarence John LAUGHLIN
«Le troisième monde de la photographie».
L'un des maîtres de la photographie américaine entend ajouter à l'image visuelle directrice des associations littéraires, poétique un symbolisme allant au-delà de l'objet et faisant intervenir l'imagination et le subconscient.

PAVILLON POPULAIRE

«La photographie animalière»
Robert Thuillier, Claude Tonosian, Rémi Laffont.

CENTRE SOCIAL SAINT-MARTIN

(3, rue Catalpa - bus ligne 6)
Marc LEPAON
«Sallagosse»

ESPACE MED A MOTHI

(4, rue de l'Arquebuse)
Un jeune photographe italien : Silvio WOLF - Nouvelles tendances

GALERIE CARBONNERIE

(4, rue Carbonnerie - 9 h à 12 h et 14 h à 19 h, sauf dimanche et lundi)
SIOUX WALKER (U.S.A.)
«La jeune photoghraphie Californienne»

SALLE FREDERIC MISTRAL

(Esplanade - 10 h à 19 h)
«Images d'enfants»
Expositions :
Des enfants des écoles et C.E.S.
de Photos contacts réalisé par l'atelier des enfants du Centre Beaubourg
Du C.E.S. et Centre Audiovisuel de la Villeneuve de Grenoble.
Ateliers :
sont proposés aux jeunes pendant les rencontres des ateliers d'initiation à la prise de vue, des visites commentées et des rencontres avec les auteurs, des travaux réalisés dans un atelier seront aussi accrochés.

CENTRE RABELAIS

(Esplanade, boulevard Sarrail)
«JAZZ en image»
Michel RABES - Alex DUTHIL -Bernard DIAZ - Claude GASPARI (Fondation Maeght)
La musique de Jazz favorise un style photographique précis ou les relations entre musiciens et photographes sont importantes.

SALLE SAINT-RAVY

(Place Saint-Ravy)
La France des amateurs
Exposition du concours de photographie organisés par «Photo» en 1980.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Lundi 11 - 18 h : Inauguration des IIe Rencontres.

Mardi 12 - 21 h : Rencontre avec Claude TORROSSIAN : La photographie animalière (salle des Rencontres).

Mercredi 13 - 17 h : Rencontre avec Robert THUILLIER e projection de deux diaporamas :
1 - TRIBUS D'AFRIQUE,
2 - LA FAUNE.

Mercredi 13 - 21 h : Diaporama - cf page projections.

Jeudi 14 - 21 h : Cinamé Le Club - Présentation du film J.A. MARTIN photographe Jean BEAUDIN.

Vendredi 15 - 18 h : Rencontre avec Silvio WOLF (Espace Med a Mothi).
21 h : Rencontre avec Roger VUILLIEZ : La photographie réflexive (salle des Rencontres).

Samedi 16 - 9 h à 19 h : Présentation de matériel et d'ouvrages photographiques.
17 h : Conférence sur la diapositive couleur par Daniel BOITEAU (salle des Rencontres).
21 h : Multivision - cf page projection.

Dimanche 17 - 9 h à 19 h : Présentation de matériel et d'ouvrages photographiques.

Lundi 18 - 9 h à 19 h : Idem.

Mardi 19 - 21 h : Rencontre avec François BAURET et Christian VOGT : La photographie de Mode (salle des Rencontres).

Mercredi 20 - 17 h : Vidéo - cf. page projection.
21 h : Rencontre avec Jean-Paul FARGIER et soirée vidéo (cf. page projection).

Jeudi 21 - 21 h : Rencontre avec le COllectif Catalan (salle des Rencontres).

Vendredi 22 - 17 h 30 : Débat sur le travail de groupe en diaporama avec Bernard SANCH et Patrick BOUCHER (salle des Rencontres).
21 h : Diaporama - cf. page projection.

Samedi 23 - 21 h : Diaporama - cf. page projection.

PROJECTIONS

DIAPORAMAS Centre Rabelais - Esplanade

Mercredi 13 mai - 21 h : Deux grands auteurs :
1 - René DUJARDIN - une réalisation d'avant garde des problèmes d'actualité.
2 - Robert THUILLIER - une réalisation classique des sujets historiques et humains.
Au total 10 diaporamas de classe internationale sur des sujets divers qui feront l'objet d'un débat avec les auteurs.

Samedi 16 mai - 21 h : Séance de diaporamas consacrée à la MULTIVISON sur grand écran. Trois des plus fortes tendances du diaporama MULTIVISION européen :
1 - Ciné-Flash-Club de Vincennes.
2 - Photo-Club Edelweiss de Tarbes.
3 - Photo-Ciné-Club de Vichy.
A l'issue des projections, débat avec trois auteurs sur les œuvres et la techniques propre à la multivision.

Vendredi 22 mai - 21 h :
En 1ere partie : séance de diaporamas consacrée à six jeunes auteurs du Photo-Club des PTT de Paris - différentes réalisations sur un même sujet.

En 2e partie : Bernard SANCH et Patrick BOUCHER nous montreront le résultat de la collaboration d'un ancien et d'un moderne.
Au total, onze diaporamas de haut niveau très diversifiés qui feront l'objet d'un débat avec huit auteurs.

Samedi 23 mai - 21 h : Séance de diaporamas de clôture.
En 1ere partie : six œuvres régionales sélectionnées parmi les plus représentatives.

En 2e partie : six diaporamas internationaux choisis aux palmarès des plus récents festivals.

DIAPOSITIVES (Salle des Rencontres)
— Tous les jours, de 11 h à 19 h
Présentation de diapositives dé Olivier GARCIN (images du Sénégal), de Bruno RESTAIN et BIGAS (images du Thibe), de Michel CASINO (images du Mexique).

Samedi 16 mai - 17 h : Salle des Rencontres - Mairie
Conférence débat sur la diapositive couleur avec la participation d'un grand coloriste, Daniel BOITEAU.

«Le Mur d'images»
Projection continue à l'Atrium niveau bas.

FILMS

Cinéma Le Club
— BLOW UP (1966 - Antonioni)
— IMAGES (Altman 72)
— INSERTS (John BYRUM 75)
— J.A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Jean Beaudin 76)
— WEEK END (J. Godard 67)
— MEME LES MONTAGNES (Olivier Garcin 79)

(Centre Rabelais, Samedi 23 Mai à 15 h)
3 nuits de la fondation Maeght : trois concerts de Jazz, dont la qualité a donné naissance à ces films où les images ne sont qu'une longue suite de remarquables «photos animées» illustrées par une musique «géniale».
Albert Ayler - Cécil Taylor - Sim Ra.

VIDEO

Mercredi 20 mai - 17 h :
HANDSCHUTTER Sophie : «Hypnose»
Débat animé par J.P. FARGIER

Mercredi 20 mai - 21 h :

Aldo TAMBELLINI	«Black»
Alan KAPROW	«Hello»
Thomas TADLOCK	«Archetron»
Otto PIENE	«Electric light ballet»
James SEAWRIGT	«Capriccio for TV»
Nan June PAIK	«Electronic opéra I»
Willard ROSENQUIST	«Lostine»
Jean Paul FARGIER	«Christophe Colomb découvre la Russie - Marchais Machine» «Dehors, les damnés de la terre»
Hervé NISIC	«Felling - Atreat - Met ro»
Marcel DUPOUY -	
Jacques RISTORCELLI	«Les manœuvres froides de Lili Brik»
Dominique BELLOIR	
Roman CIESLEWICZ	«Changement de climat»

Débat animé par Jean-Paul FARGIER.

DU 3 AU 20 JUILLET « Montpellier Danse »

Dans le cadre de l'action culturelle entreprise par Georges FRECHE, Maire de Montpellier, et son Conseil Municipal, en faveur de la danse - effort marqué notamment par la réation, en juin dernir, du Centre Chorégraphique Régional de Montpellier (dirigé par Dominique Bagouet) - aura lieu à Montpellier, du 3 au 19 juillet 1981, le Premier Festival International « Montpellier Danse ».
Placé sous la présidence d'honneur de Rosella HIGHTOWER (directrice de la Danse à l'Opéra de Paris), ce Festival aura pour directeur artistique Dominique BAGOUET, assisté de deux conseillers techniques : Robert Berthier et Bernard Tournois.

C'est le nouveau directeur du Théâtre Municipal de Montpellier, Bernard RICHARD, qui en assurera, avec toute l'équipe administrative et technique du Théâtre, la direction générale.

Ce Festival aura une triple mission :

1 - ANIMATION DE MONTPELLIER ET DE LA REGION

Les Compagnies invitées présenteront des animations publiques dans la Ville, partout où cela sera possible, durant tout ce Festival, sous le titre « Montpellier Danse ».
Des rencontres-débats et des spectacles-animations ouverts au grand public auront lieu avec les créateurs invités.
Des expositions-photos et des films sur la danse seront présentés dans les différents quartiers de la Ville.

2 - STAGE DE DANSE

Un stage de danse, classique et moderne, pour amateurs et professionnels, sera organisé durant toute la durée du Festival, avec des professeurs appartenant aux Compagnies de Danse inscrites au programme du Festival ainsi que des professeurs de renom spécialement invités.

3 - SPECTACLES ET CREATIONS

Ce Festival comprendra les grandes disciplines chorégraphiques : danse contemporaine, danse classique, danse folklorique.
Ces spectacles seront, autant que possible, pour les Compagnies contemporaines, une création en France, afin de marquer ainsi l'originalité du Festival et son soutien aux créateurs, tant nationaux que régionaux.


Promotion de la danse avec l'inauguration en avril d'une nouvelle salle.

Pré-Programme

I - Un OPERA-BALLET OCCITAN DU 18e SIECLE : « DAPHNIS ET ALCIMADURE » (1754)
en ouverture du festival : le vendredi 3 juillet 1981, au Théâtre Municipal de Montpellier.
• Paroles et musique de J.J. Cassanea de Mondonville
• Mise en scène de J. Bioulès
• Décors et costumes de J. Hugo
• Chorégraphie D. Bagouet
• Direction musicale L. Bertholon
• Interprétation Claudine Le Coz, Ana-Maria Miranda, J.C. Orliac, Alastair Thompson.

II - DANSE CLASSIQUE ET NEO-CLASSIQUE
1) Ballet de l'Opéra de Paris : 2 représentations au Théâtre Municipal
• 1e représentation, mardi 7 juillet et mercredi 8 juillet à 21h30 « Hommage à Stravinsky »
2) Compagnie de danse classique : lundi 13 juillet Cour Jacques Cœur (non encore arrêté)
3) « Les Solistes du Ballet Royal de Copenhague » : « Hommage à Bournonville », chorégraphe Danois
4) Solistes des Ballets du 20e siècle : direction Maurice Béjart. Shona Mirk, Patrice Touron, Olivier Perriguey etc...
• 2 représentations dans 2 lieux différents :
- Vendredi 10 juillet : chateau de Grammont
- Samedi 11 juillet : Cour Jacques Cœur
5) Les Jeunes Solistes de l'Opéra de Paris :
• 2 représentations dans 2 lieux différents
- Samedi 18 juillet : chateau de Grammont
- Dimanche 19 juillet : cour Jacques Cœur
6) Le Ballet National de Cuba : « GISELLE »
- Lundi 13 juillet, 22 h, cour Jacques Cœur

III - DANSE CONTEMPORAINE : 5 CREATIONS
1) ISEION ET PATAROZZI : jeudi 16 juillet : Patarozzi de 20 h à 21 h Iseion à 22 h
2) Ateliers, I, II et III, animés par les solistes invités par le Centre Chorégraphique Régional de Montpellier (direction D. Bagouet)
• Atelier 1 : lundi 6, jeudi 9 et mercredi 15 juillet
• Atelier 2 : mardi 7, vendredi 10 et jeudi 16 juillet
• Atelier 3 : mercredi 8, samedi 11 et vendredi 17 juillet
3) Groupe de la Place Royale (Canada) : lundi 6 juillet
4) Compagnie Peter Goss (création) : jeudi 9 juillet, cour Jacques Cœur
5) Le Ballet pour Demain (lauréats du concours annuel national de Bagnolet) : mercredi 15 juillet
6) Centre National de Danse Contemporaine (direction Alwynn Nicolaïs) : 1 création de Dominique Boisvin : vendredi 17 juillet
7) Compagnie Susan Buirge (création) : 12 juillet à 22 h Cour Jacques Cœur.

IV - DANSE TRADITIONNELLE ET FOLKLORIQUE
1) Les Derviches Tourneurs d'Istamboul (Turquie) : samedi 4 juillet
2) Groupe Folklorique Occitan (non encore arrêté), mardi 14 juillet
3) Un autre groupe de danse folklorique méditerranéen (non encore arrêté) mercredi 15 juillet.



DIENNES A 18 h 30 DANS 5 LIEUX DIFFERENTS :
(La Paillade, place de la Comédie, cour Pétrarque, le Parc de Tastavin, le Théâtre d'Eté de Saint-Martin) : avec les compagnies invitées et trois groupes folkloriques de la région.

EXPOSITIONS
1) - du 3 au 19 juillet : « 5 Regards de Femmes sur la Danse » :
Françoise LE VIEUX, Danka SEMENOVICZ, Anne NORDMAN, Colette MASSON, Claude LIE ANH.
Lieux : hall du Théâtre, galerie Bazille, T.Q.M., hall de la Mairie, La Paillade.
2) - le samedi 4 et dimanche 5 juillet, (dates à confirmer), **dans le hall du Théâtre : La Danse à travers le timbre et les cartes postales :** une exposition réalisée et présentée par l'Association Philatélique Montpelliéraine.

FILMS ET VIDEOS SUR LA DANSE :
T.Q.M. Centre Culturel du Languedoc

STAGE DE PERFECTIONNEMENT :

du 3 au 19 juillet en 3 périodes de 5 jours
1) - Danse classique :
Claire MOTTE (du 3 au 7) — Lycette DARSONVAL (du 9 au 13) — Rosella HIGHTOWER (du 15 au 19) — Gilbert CANOVA — Carlos GACIO — Jocelyne HURIEL (1 à 3 cours/jour)
2) - Danse moderne :
Dominique BAGOUET — Renata POOK — Michèle RUST — Sarah REYNA (1 à 3 cours/jour)
3) - JAZZ :
Michaël OWENS (2 cours/jour)
Prix du stage : 45 cours : 800 F
— Logement : Chambres individuelles sur les lieux du stage
— Tarif réduit sur tous les spectacles du Festival

Renseignements Pratiques

I - POUR LE STAGE :
Inscriptions dès maintenant auprès du Théâtre Municipal de Montpellier -
Tél. : (67) 54.31.11 -
à partir de mai 81 : (67) 66.31.11

II - POUR LES SPECTACLES :
Réservation des places dès le mois d'avril 1981 auprès du Théâtre Municipal de Montpellier : par correspondance ou par téléphone : (67) 54.31.11 **(à partir de mai 1981 : (67) 66.31.11)**

III - POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
Théâtre Municipal de Montpellier - boulevard Victor Hugo 34000 MONTPELLIER - Téléphone : (67) 54.31.11 **(67) 66.31.11 (à partir de mai 1981).**